

Septembre 2007

BN Numismatique

Bulletin CGB - CGF n° 37

Pour recevoir par e-mail le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre e-mail à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir en avant-dernière page, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

Sommaire

- 2 LISTE ROME N° 153
- 3 LES BOURSES
- 4 LISTE ROYALES N° 110
- 5 CGB/CGF SE REGROUPENT !
- 6 CHINE : DÉJÀ LES ANTIQUES ?
- 7 UNE DUPRÉ HORS DE PRIX !
- 8 UN MONDE LOIN D'ÊTRE ÉPUISE...
- 9 LA SEULE VALEUR REFUGE
- 12 ESCROQUERIE GRACIEUSE
- 13 JULIEN : LA LANCE BRISÉE
- 14 RENTRÉE DES CLASSES
- 16 SÉRIE PÉDAGOGIQUE - n° 2
- 17 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 135
- 18 NAPOLEON III LAURÉS : DEUX TYPES D'ÉCUS
- 19 LIGNE NOUVELLE DANS LE FRANC VIII
- 20 LE TRÉSOR VIKING DE HARROGATE
- 21 LES VENTES DES AUTRES
BU MASSACRÉ
- 22 FORUM AD€N° 037 : EURO EUROPEEN ?
- 24 DE L'IMPORTANCE DES
COLLECTIONNEURS D'EUROS
- 25 LE CYGNE NOIR : TRICHE ESPAGNOLE ?
SCANDALE MONÉTAIRE À BERGERAC
- 26 BILLETS
- 28 FOY-VAILLANT, NUMISMATE
- 32 BILLETS 47 ET SON SUPPLÉMENT

ÉDITORIAL

L'un des articles les plus importants de ce *BN* est certainement celui de Julien Deboucq, consacré à son expérience avec les liards de France, son nouveau domaine de spécialisation.

Il montre de l'intérieur, par expérience personnelle, à quel point la découverte d'un domaine exploré à fond peut être riche de découvertes, d'étonnements, de raretés insignes acquises à vil prix.

Il illustre parfaitement le plaisir de collectionner appliqué à un domaine a priori très bon marché et démontre qu'il y a plus de plaisir, grâce à la spécialisation, à construire une collection de musée dans un domaine négligé qu'à se saigner aux quatre veines pour avoir une monnaie que tout le monde veut.

Collection de musée ? Certes. Les musées ne tiennent pas compte de la valeur marchande de ce qu'ils conservent mais de l'importance historique et de l'exhaustivité de l'ensemble constitué. En cela, une belle collection de liards peut être qualifiée de collection de musée si elle est suffisamment exhaustive pour devenir une référence. Et le liard n'a-t-il pas, contrairement au Dix Louis d'or, par exemple, été dans les mains de tous nos ancêtres ?

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

Au PAPIER-MONNAIE

PHB
Philippe BOUCHET
British Museum
Claude CARRÉ
Franck CHETAIL
Arnaud CLAIRAND
GD
Julien DEBOUCQ
André DESSAINT
Thierry EUVRARD
Laurent GIBOIN
[Heritage, Dallas](#)
Marielle LEBLANC
Philippe LHUERRE
[Numismatic News](#)
Michel PRIEUR
Éric PRIGENT
Éric PRIGNAC
Fabrice ROLLAND
Laurent SCHMITT
Philippe THÉRET



INSOLITE

Cet objet, proposé récemment par notre lecteur GD, est un conglomérat de pièces de 10 centimes de Napoléon III fondues, portant l'étiquette, d'époque, « *Incendies de Chateaudun, 18 octobre 1870* ».

L'armée prussienne assiège la ville, la bombarde, les habitants se terrent, la ville sera incendiée par les vainqueurs, nous avons sous les yeux un témoignage de la brutalité de l'incendie...

Rome n° 153

MONNAIES CHOISIES, CLASSEES ET PRISEES PAR Laurent SCHMITT

Ces monnaies sont particulièrement abordables car nous évitons tout frais de catalogue, d'impression et de photographie. Classement par David Sear, Roman Coins and their Values (RCV). Londres 2000, vol. 1, 72€; vol. 2, Londres 2002, 109 €, vol. 3 - 69 €. Édition générale simplifiée, réimpression, Londres 2004, 49 €.
 aur : aureus, cen : centenionalis, dnr : denier, dup : dupondius, ses : sesterce, ant : antoninien, sil : siliquie, fol : follis, p.b : petit bronze, m.rn : maiorina, m.b : moyen bronze, g.b : grand bronze, q.drs : quadrans, sol : solidus, hyp : hyperperon, asp : aspron trachy, sem : semmiss, ttr : tetradrachme, trd : tridrachme, drd : didrachme, drc : drachme, arg : argenteus. Les états de conservation ont été définis avec beaucoup de circonspection afin d'assurer pleine satisfaction aux acheteurs dès réception. Aucune monnaie ne présente de vices éliminatoires et même les pièces « B » sont décentes. N'hésitez pas à spécifier pour les empereurs à choix multiples les revers que vous souhaitez pas recevoir. Cette liste restera valable dans la limite des pièces disponibles jusqu'à parution d'une nouvelle liste.

1 Claude/as 41 Rome. Tête nue à g./ LIBERTAS AVGSTA. La Liberté debout à g. RCV. 1860 (400€). Beau portrait. TB 35€	27 Gordien III/ant. 243 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ MARS PROPVG. Mars marchant à dr. RCV. 8623 (32€). Piqué. TB+ 18€	54 Constantin I^{er} Aug/fol. 308 Trèves. Buste lauré et cuirassé à dr./ GENIO POP ROM. Génie debout à g. RC. 3861 (20€). Patine gris vert. TB+ 24€
2 Néron/as 66 Lyon. Tête nue à g./ GENIO AVGVSTI. Génie debout à g. RCV. 1973 (375€). Usé, mais lisible. Contremarque en forme de lituus devant le cou. B 32€	28 Philippe I^{er}/ant. 246 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ P M TR P III COS P P. Felicitas debout à g. RCV. 8944 (32€). Patine noire. TB/TTB 35€	55 Constantin I^{er}/cen. 324 Héraclée. Tête laurée à dr./ D N CONSTANTINI MAX AVG/VOT/XX. Légende dans une couronne. RIC. 60. Patine verte. TB+ 7€
3 Vespasien/dnr. 70 Rome. Tête laurée à dr./ IVDAEA. La Judée assise à g., derrière un trophée. RCV. 2296 (500€). RR B+ 65€	29 Valérien I^{er}/ant. 257 Trèves. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ ORIENS AVGG. Sol marchant à g. RCV. 9952 (55\$). TB 7€	56 Constantin I^{er} Divus/cen. 337 Antioche. Tête voilée à dr./ Constantin dans un char s'élevant au ciel ; au-dessus, la main de Dieu. RC. 3889 (18€). Patine verte. TTB 42€
4 Domitien César/dnr. 76 Rome. Tête laurée de Domitien à dr./ COS III. Pégase au pas à dr. RCV. 2637 (240€). R B+ 29€	30 Valérien I^{er}/pb. 253 Phénicie, Damas. Buste radié et drapé à dr./ Double corne d'abondance. BMC. - RR B 21€	57 Rome/cen. 331 Héraclée. Buste casqué et cuirassé à g./ Louve allaitant Rémus et Romulus. RC. 3894 (15€). Patine noir e. TTB 14€
5 Domitien Aug/dnr. 92 Rome. Tête laurée à dr./ IMP XXI COS XVI CENS P PP. Minerve debout à g. RCV. 2736 var. (160€). Décentré au revers. TB 32€	31 Claude II/ant. 269 Cyzique. Buste radié et drapé à dr./ VICTORIAE GOTHIC. Trophée et deux captifs. RCV. 11381 (100€). Patine verte. R TB 65€	58 Théodora/cen. 337 Buste diadémé à dr./ PIETAS ROMANA. la Piété debout à g. RC.3911 (30€). Patine vert foncé. R SUP/TTB+ 75€
6 Nerva/ses. 97 Rome. Tête laurée à dr./ LIBERTAS PVBLICA. La Liberté debout à g. RCV. 3050 (1650€). Sans patine. B/TB 72€	32 Divo Claudio/ant. 270 Rome. Tête radiée à dr./ CONSERVATIO. Autel. RCV. 11462 (38€). Flan taché. TB 10€	59 Crispus/fol. 317 Thessalonique. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ PRINCIPIO IVENTVTIS// TSE. Mars debout à dr. RIC. 20. Patine verte. RR TTB 49€
7 Trajan/dnr. 116 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ P M TR P COS VI PP SPQR. Génie debout à g. RCV. 3149 (45€). TB+ 42€	33 Quintille/ant. 270 Rome. Buste radié et cuirassé à dr./ PAX AVGVSTI. La Paix debout à g. RCV. 11449 (30€). Patine marron foncé. R TB+ 22€	60 Constantin II César/cen. 335 Thessalonique. Buste lauré et cuirassé à dr./ GLORI-A EXER-CITVS. Deux soldats entre deux enseignes. RIC.199. Beau portrait. Patine vert olive TTB+ 20€
8 Hadrien/as 126 Rome. Buste lauré à dr. drapé sur l'épaule. SALVS - AVGVSTI// COS III. La Santé debout à g. devant un autel nourrissant u serpent. RCV. 3692 (300€). Patine verte. TB 49€	34 Victorinus/ant. 270 atelier 2. Buste radié et cuirassé à dr./ SALVS AVG. La Santé debout à dr., nourrissant un serpent. RCV. 11179 (16€). Beau portrait sur un petit flan. TB+ 21€	61 Constance II César/cen. 333 Arles. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et deux étendards. RC. 3986 (10€). Patine noire. TTB 19€
9 Hadrien/ob. 135 Alexandrie. Tête laurée à g./ Modius. AC. 1166. RR TB+ 59€	35 Aurélien/ant. 272 Mil. Buste lauré et cuirassé à dr./ ROMA-E AETERNAE. Aurélien recevant une victoire de Rome. RCV. 11603 (55\$). Beau portrait. R TB+ 32€	62 Constans César/cen. 336 Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et un étendard. RC. 3962 (18€). Patine noire. TB 15€
10 Sabine/ses. 136 Rome. Buste drapé à dr./ VENERI GENETRICI. Vénus debout à dr./ RCV. 3941 (1000€). Sans patine. B 32€	36 Séverine/aur. 275 Siscia. Buste diadémé et drapé à dr./ CONCORDIAE MILITVM. La Concorde debout à g. RC. 3285 (50€). Patine verte. TB 17€	63 Constance II Aug./mai. 348 Constantinople. Buste diadémé, drapé et cuirassé à g. tenant un globe./ FLE TEMP REPARATIO. Constance tenant un étendard ; devant deux captifs. RC. 4004 (30€). Patine foncée. TB 15€
11 Antonin/dnr. 138 Rome. Tête nue à dr./ PONT MAX TR POT COS. L'Équité debout à g. RCV. -. Flan légèrement voilé. TB+ 29€	37 Probus/aur. 280 Siscia. Buste radié et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILIT. Probus et la Concorde se donnant la main. RCV. 11967 (38€). Patine verte. TTB 27€	64 Vétranion pour Constance II/cen. 350 Siscia. Buste diadémé à dr./ CONCORDIA MILITVM. Constance tenant deux Labarums. Patine marron. R SUP 75€
12 Antonin/dr. 153 Alexandrie. Buste lauré à dr./ Temple hexastyle ou autel d'Agothodaimon (dieu serpent). R TB 65€	38 Carin Aug./aur. 284 Antioche. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CLEMENTIA TEMP. Carin recevant un globe nicéphore de Jupiter. RCV. 12342 (45€). TB 29€	65 Vétranion/mai. 350 Thessalonique. Buste diadémé à dr./ CONCORDIA MILITVM. L'empereur debout à g. tenant 2 labarums. RC.4041 (225€). Patine verte. RR TB+ 55€
13 Faustine mère/dnr. 148 Rome. Buste diadémé de Faustine mère à dr./ Cérés assise à g. RIC. 371. Beau portrait. TTB/TB 45€	39 Dioclétien/fol. 300 Londres. Buste radié et cuirassé à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. 3535 (40€). Patine marron foncé. Cassure de coin au revers. TTB/TB+ 33€	66 Magnence/mai. 351 Lyon. Buste drapé et cuirassé, tête nue à dr./ VICTORIAE DD NN AVG ET CAES. Deux Victoires tenant un bouclier. RIC. 121. TB 19€
14 Marc Aurèle Aug/ses. 161 Rome. Tête laurée à dr. avec l'égide./ CONCORD AVGVSTOR TR P XVI// COS III. Marc Aurèle et Lucius Vénus se donnant la main. RCV. 4962 var. (500€). Un coup sur la tranche et un manque au revers. Flan de médaillon. RRR TB 325€	40 Dioclétien/ps. aurl. 294 Héraclée. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILITVM. Dioclétien recevant un globe nicéphore de Jupiter. RC. 3540 (25€). Patine verte. TB 13€	67 Constance Galle César/mai. 351 Siscia. Buste drapé et cuirassé, tête nue à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Soldat terrassant un cavalier. RIC. 343. Patine marron foncé. TTB/TB+ 42€
15 Marc Aurèle/dnr. 173 Rome. Tête laurée à dr./ IMP VI COS III. Trophée et captif. RCV. 4911 (150€). Flan piqué. R TB 35€	41 Maximien Hercule/aur. 288 Ticinum. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVAT. Jupiter debout à g. RC. - TTB/TB 18€	68 Julien II/2 mai. 362 Cyzique. Buste barbu, diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SECVRITAS REI PVB. Taureau à dr. RC. 4072 (150€). Patine verte piqué avec reste d'argenterie. R TB+ 59€
16 Faustine jeune/dup 161 Rome. Buste diadémé et drapé à dr./ IVNO. Junon debout à g. RCV. 5297 (275\$). Patine marron. TB+TTB 42€	42 Maximien Hercule/fol. 300 Londres. Buste lauré et cuirassé à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. RC. 3631 (40€). B+ 12€	69 Julien II/mai. 363 Siscia. Buste casqué et cuirassé à g. avec lance et bouclier./ Légende en quatre lignes dans une couronne. RC. 4074. Patine verte. TB+ 23€
17 Commode/dnr. 184 Rome. Tête laurée à dr./ P M TR P VIII IMP VII COS III P P. Rome nicéphore assise à g. RCV. 5672 (95€). TB+ 42€	43 Maximien Hercule/ps. aurl. 296 Cyzique. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILITVM. Maximien recevant un globe nicéphore de Jupiter. RC. 3639 (25€). Flan large. TTB 23€	70 Jovien/2 mai 364 Thessalonique. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VICTORIA ROMANORVM. Jovien debout à dr./ RC. 4085 (350€). Piqué et corrodé. RR B+ 65€
18 Septime Sévère/dnr. 205 Rome. Tête laurée à dr./ FELICITAS AVGG. La Félicité debout à g. RCV. 6273. Jolie patine au droit. TTB/TB 39€	44 Constance I^{er} César/fol. 300 Rome. Tête laurée à dr./ SACRA MON VRB AVGG ET CAESS NN/T (massue). La Monnaie debout à g. RIC. 102a. R. Patine marron foncé TB+ 17€	71 Jovien/mai. 364 Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VOT//MVLTX dans une couronne. S. 4087 (75€). Patine verte. R TTB/TB 41€
19 Caracalla Iden. 198 Laodicée. Buste lauré et drapé à dr./ MINER VICTRIX. Minerve debout à gauche, tenant une victorolia, derrière un trophée. RCV. 6820 (75€). Beau portrait. R TTB+TTB 62€	45 Galère Aug./1/4 fol. 305 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO POPVLI ROMANI. Génie debout à g. Patine verte. R TB+ 23€	72 Procope/pb. 365 Constantinople. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ REPARATIO FEL TEMP. Procope debout à g. RC. 4125 (250€). Patine verte. Flan irrégulier. RR TB+ 75€
20 Caracalla Aug./5 ass. 213 Thrace, Pautalia. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ Hercule debout à dr. Coups sur le portrait. Semble avoir été argenté ancien- nement. R TTB 65€	46 Galéria Valéria/fol. 309 Héraclée. Buste diadémé et drapé à dr./ VENERI VICTRICI. Vénus debout à g. RC. 3730 (110€). Patine verte. R TB+ 59€	73 Valentinien Ier/pb. 367 Thessalonique. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SECVRITAS REIPVBLICAE. La Victoire marchant à g. RC. 4103 (20€). Patine verte. TB+ 11€
21 Géta/as 211 Rome. Tête laurée à dr./ PONTIF TR P III COS II. La Piété debout à dr., un enfant à ses pieds. RCV. 7282 (750€). Patine vert foncé. Un manque de métal au centre du revers. RR TB 49€	47 Maximin II César/fol. 308 Héraclée. Tête laurée à dr./ GENIO CAESARIS. Génie debout à g. RC. 3753 (25€). Patine verte corrodée. TB+ 10€	74 Valens/sil. 367 Antioche. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ RESTITVTOR REIP. Valens debout à dr. Percée. RR TB+ 49€
22 Élagabal/ant. 218 Fourré. Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ FIDES EXERCITVS. La Fidélité assise à g. RC. 2081 (90€). Faux d'époque. Patine grise. TB+ 27€	48 Maximin II Aug./fol. 311 Sis. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVATORI AVGG NN. Jupiter debout à g. tenant un globe nicéphore et aigle à ses pieds. RC. 3767 (18€). Patine verte. TB 15€	75 Théodose Ier/mai. 383 Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ REPARATIO REI PVB. Théodose Ier relevant une femme agenouillée. Patine verte. TTB/TB 32€
23 Élagabal/dnr. 221 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ SVMMVS SACERDOS AVG. Élagabal sacrifiant à g. RCV. 7549 (60€). R TB 42€	49 Maxence/fol. 310 Rome. Tête laurée à dr./ CONSERV VRB SVAE. Temple de Rome. RC. 3781 (35€). Patine verte corrodée. TB+TTB 12€	76 Aelia Flaccilla/mai. 383 Constantinople. Buste diadémé et drapé à dr./ SALVS REIPVBLICAE. Aelia debout de face. Patine noire granuleuse. TB+ 62€
24 Alexandre Sévère/as 232 Rome. Buste lauré à dr./ PROVIDENTIA AVG. L'Annone debout à g. Patine foncée. RCV. 8097 (250€). R TB 45€	50 Licinius I^{er}/fol. 310 Siscia. Tête laurée à dr./ GENIO AVGVSTI. Génie debout à g. RC. 3793 (20€). Patine foncée. TB+ 18€	77 Magnus Maximus/mai. 383 Lyon. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ REPARATIO REI PVB. Magnus Maximus relevant la Gaule. RIC 32. R TB 42€
25 Alexandre Sévère/ttr. 224 Alexandrie. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ Aigle debout à g., tenant une couronne. RCV. -. Nettoyé. B+ 15€	51 Licinius I^{er}/fol. 321 Héraclée. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. RIC. 52 TB+ 11€	78 Arcadius/sil. 388 Milan. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VIRTVS ROMANORVM. Rome nicéphore assise à g. RC. 4227 (85€). Flan court. TB 39€
26 Maximin I^{er} Thrace/ses. 237 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ SALVS AVGVSTI. La Santé assise à g. RCV. 8338 (300€). R TB+ 62€	52 Licinius II/cen. 318 Antioche. Buste lauré à g. avec mappa et sceptre. IOVI CONSERVATORI CAESS. Jupiter debout à g. avec un captif. RIC. 29. TB 12€	79 Imitation/pb. Divers B+ 2€
	53 Licinius II/fol. 321 Héraclée. Buste casqué et cuirassé à g. avec lance et bouclier./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. avec aigle et captif. RC. 3815 (25€). Patine verte granuleuse. TB+ 13€	80 Justinien I^{er}/fol. 539 Nicomédie. Buste casqué, diadémé et cuirassé de face/ Date et valeur. BC. 201 (40€). Patine noire granuleuse. TB 42€

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

LES BOURSES

SEPTEMBRE

- 1/2 Riccione (I) (****) (tc)
2 Arles (13) (*) (N)**
 2 Balzers (LI) (nc) (N)
 7/8 Riccione (I) (****) (N)
 9 Carpentras (84) (***) (tc)
 14/16 Prague (CZ) (*****) (tc)
 14/15 Paris (75) (***) (tc) NUMICARTA
15 Assen (NL) (*) (N)**
 16 Fréjus (83) (***) (N)
 16 Altenburg (D) (***) (N)
 16 Dinkelsbühl (D) (***) (N)
 16 Dortmund (D) (***) (N)
16 Tiburg (NL) (*) (N)**
 16 Laon (02) (***) (N)
 20/22 Cologne (D) (***) (N+Ph)
 22 Goslar (D) (***) (N)
22/23 Nemours (77) (Exposition)
 23 Mazamet (81) (***) (N)
 23 Savigny-sur-Orge (91) (***) (tc)
 23 Wintherthur (CH) (***) (N+Ph)
23/30 Pierrelatte (26) (Exposition)
 28/29 Londres (GB) (*****) (N) COINEX
 29/30 Valkenburg/Maastricht (****) (B)
 29 Göppingen (D) (***) (N)
 29 Dreux (28) (***) (N)
30 Charleville-Mézières (08) (*) (N)**
 30 Colmar (68) (***) (N)
 30 Monaco (98) (****) (N)
 30 Karlsruhe (D) (****) (N)
 30 Wiesbaden (D) (***) (N)

OCTOBRE

- 6 Fontaine-lès-Dijon (21) (***) (tc)**
6/7 Châtillon (92) (Exposition)
 6/7 Berlin (D) (*****) (N) (NUMISMA-TA)
7 Grenoble (38) (**) (N)**
7 Limoges (87) (*) (N)**
7 Luxembourg (L) (**) (N)**
 7 Coblenze (D) (***) (M + Ph)
 7 Winterthur (CH) (***) (N + Ph)
 7 Marienburg (D) (***) (tc)
 7 Siegmaringen (D) (***) (N)
 11/13 Varsovie (PL) (****) (N)
 13 Munich (D) (****) (N)
13 Paris (75) (**) (N) (SNENNP)**
 13 Wiesbaden (D) (***) (N)
 14 Courcelles-les-Lens (62) (***) (tc)
 14 Hasselt (B) (***) (N)
 17/18 Bologne (I) (nc) (N)
 19/21 Vicenze (I) (*****) (N)
 20 Annecy (74) (***) (N)
 20 Ludwigsburg (D) (nc) (N)

OCTOBRE (suite)

- 20 Nivelles (B) (****) (tc)
20/21 Pessac (33) (**) (N)**
 21 Le Havre (76) (***) (tc)
 21 Roissy-en-Brie (77) (***) (tc)
 21 Tain 'Hermaitage (07) (***) (tc)
 21 Ulm (D) (****) (N)
27 Assemblée générale de ADF/AD€(75)
 27 Pforzheim (D) (****) (N)
27/28 Saint-Rémy (71) (*) (tc)**
 27-28 Zürich (CH) (****) (N)
 28 Bannay (18) (nc) (N)
 28 Jeumont (59) (*) (tc)
 28 Magdeburg (D) (****) (N)

BOURSES DE SEPTEMBRE : UNE BELLE VENDANGE !

La rentrée des bourses se prépare ! Notre Ford Transit Connect, qui vient de passer le cap des 110.000 km, est prêt à sillonner les routes de France et d'Europe afin



de vous rencontrer et de vous proposer lors de chacun des salons auxquels nous participons entre 500 et 800 kilos d'ouvrages avec plus de 400 titres sur un millier disponible en nos locaux.

Venez nous retrouver avec un peu de soleil, nous l'espérons pour la 26^e bourse aux monnaies et aux billets organisé par le Club Numismatique Arlésien, membre du Groupe Numismatique de Provence, le dimanche 2 septembre 2007 de 9h00 à 16h00 dans la salle des fêtes d'Arles.

Deux semaines après, et pour la première fois, nous participerons à DEUX bourses néerlandaises ! Le samedi 15 septembre venez nous retrouver à Assen à l'Hôtel Van der Valk sur l'autoroute A28, sortie 33, de 10h00 à 17h00 dans le Nord des Pays-Bas pour la plus grande manifestation moné-

RAPPEL DES CODES

En gras, les bourses auxquelles nous participons.

- 1) Bourses surlignées en gras (Bourses où participent CGB/CGF et où un représentant de la FFAN est présent)
- 2) Bourses surlignées en italique et en gras (Bourses organisées par une Association Fédérée FFAN, donc bénéficiant du label de l'Association)
- 3) Bourses surlignées en italique : bourses recommandées par la FFAN, mais non fédérées



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER DE
TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR
DELCAMPE.COM**

taire du pays avec plus de 110 marchands inscrits cette année, dont vos serveurs. Le lendemain, nous serons dans le sud du même pays à Tilburg à l'Hôtel de Druiventros à Berkel-Enschot de 9h00 à 16h00. Attention les bourses se terminent tôt au Benelux !

Le dernier week end du mois, nous serons présents le samedi 29 septembre 2007, jour de la saint Michel de 9h00 à 18h00 au dixiè-

me salon de Dreux organisé par l'Amicale Numismatique Durocasse autour de l'équipe de Philippe Lhuerre dans de nouveaux locaux, l'ancienne Chapelle de l'Hôtel Dieu, située à proximité du beffroi. Le dimanche 30 septembre, nous participerons à la 16^e bourse de Charleville-Mézières organisée par l'Association Numismatique Ardennaise dans la salle de Nevers de 9h00 à 17h00.

Pour ces manifestations, n'oubliez pas, nous ne venons qu'avec un échantillon d'ouvrages neufs ainsi que nos publications. Actuellement, nous avons plus de 2165 ouvrages en ventes sur la boutique dont un millier de livres neufs, près de 1.200 livres d'occasion et 262 références de fournitures numismatiques. Vous voulez un ouvrage neuf particulier, un ouvrage ancien, une loupe, un classeur, des étuis plastiques, une commande de pièces ou de billets, il faut absolument RÉSERVER AVANT LE JEUDI précédant le salon ou bourse afin que nous puissions préparer la commande et vous livrer lors de ce salon.

Pour les commandes concernant les Salons, veuillez envoyer vos commandes par Internet à

Laurent Schmitt, schmitt@cgb.fr

Laurent SCHMITT

Royales n°110

Philippe I^{er} - (1060-1108)

1 Denier, 3^e type, c. 1100, Étain, Dy.44, Rare. Denier incomplet et cassé présentant de haut reliefs **TB+** 135 €

SAINT-AIGNAN (Seigneurie de)

2 Denier, circa 1100-1200, Saint-Aignan, Bd.321 (8 f.), Monnaie avec petit manque de métal **B** 50 €

FRANCHE-COMTÉ - BESANÇON - Anonyme - (XII^e siècle)

3 Denier, c.1150, Besançon, Bd.1278, Flan irrégulier **B+** 9 €

Philippe VI de Valois - (1328-1350)

4 Double tournois, 1^{er} type, 1^{re} émission, (01/01/1337), Dy.271, Flan irrégulier avec faiblesse de frappe. Patine grise. Rare variété avec MONETA P DVPLEX **TB** 55 €

5 Denier tournois, 1^{er} type, 06/09/1329 (en fait 1350), Dy.278, Flan large et irrégulier. Quelques motifs apparaissent sur la face opposée **TTB** 55 €

Jean II dit "le Bon" - (1350-1364)

6 Gros à la queue, circa 1355, Dy.300 et suivantes, Flan irrégulier et faiblesses de frappe. Concrétions **B** 50 €

Charles V - (1364-1380)

7 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan irrégulier et court. Oxydation verte **B** 22 €

8 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan très large avec faiblesse de frappe au niveau des motifs centraux **TTB** 55 €

9 Blanc au K, 20/04/1365, Dy.363, Flan très court et voilé. Forte usure **AB** 3 €

Charles VI dit "le Fou" - (1380-1422)

10 Gros aux lis sous une couronne, (03/11/1413), Tournai ?, Dy.384, Exemplaire avec manque de métal **TB+TTB** 60 €

11 Florette, 2^e émission, (11/08/1421), Tours, anneau 6^e, Dy.387A, Flan irrégulier. Exemplaire ayant été nettoyé **TB+** 40 €

12 Florette, 5^e émission, (02/07/1419), Atelier indéterminé, Dy.387D, Assez rare. Flan irrégulier. Patine grise **TB** 50 €

Charles VI - (1380-1422)

13 Double tournois, 1^{re} émission, 11/03/1385, Atelier indéterminé, Dy.393, Flan très large avec éclatements **TB+** 60 €

Charles VIII - (1483-1498)

14 Karolus, 11/11/1488, Atelier indéterminé, Dy.593, Flan irrégulier et faiblesses de frappe **B** 8 €

METZ (Cité de) - Anonyme, XV

15 Gros d'argent, circa 1406-1500, Metz, W.II/F/h/3, Flan irrégulier. Jolie patine grise **TTB** 90 €

Louis XII - (1498-1514)

16 Blanc à la couronne du Dauphiné, 25/04/1498, Montélimar, point 3^e, Dy.671, Flan irrégulier **TB** 45 €

NAVARRÉ (Royaume de) - Henri d'Albret - (1516-1555)

17 Liard à la croisette, sd. (1541-1555), Bd.585, Flan irrégulier. Oxydation verte au droit comme au revers **TB+** 38 €

Henri II - (1547-1559)

18 Douzain aux croissants, 1550, Angers, F, 959.760 ex. (Turpin), Sb.4380 (8 ex.), Flan irrégulier et assez large. De petites taches **TB+TB** 16 €

19 Douzain aux croissants, 1550, La Rochelle, H, 2.226.960 ex., Sb.4380 (24 ex.), Flan irrégulier avec éclatement **TB** 14 €

20 Douzain aux croissants, Millésime ou atelier illisibles, Sb.4380, Flan irrégulier avec échancrures **B-** 3 €

Charles IX - (1560-1574)

21 Teston, 4^e type, 1568, Bayonne, L, 108.961 ex., Sb.4610 (12 ex.), Frappé au droit avec un coin rouillé **TB+TTB** 110 €

22 Double sol parisien, 1^{er} type, 1572, Villeneuve-Saint-André-lès-Avignon, R, 138.059 ex., Sb.4466 (8 ex.), Flan large. Faible relief **TB/B** 23 €

23 Liard au C couronné, 1566, Paris, A, 232.288 ex., Sb.4300 (4 ex.), Forte usure et flan irrégulier **B-** 13 €

24 Liard du Dauphiné, 2^e émission, Millésime indéterminé (1573-1575), Grenoble, Z, Sb.4306 (4 ex.), Patine grise. Petite faiblesse de frappe **TB** 45 €

Henri III - (1574-1589)

25 Teston, 10^e type au nom de Charles IX, 1575, Toulouse, M, 387.396 ex., Sb.4634, Flan un peu court. Monnaie légèrement décentrée **TB/TB+** 59 €

26 Teston, 2^e type au nom de Charles IX, 1575, Rennes, 9, 404.495 ex., Sb.4602, (11 ex.) Flan un peu court. Monnaie légèrement décentrée **TB** 43 €

27 Quart d'écu, croix de face, 1585, La Rochelle, H, 91.501 ex., Sb.4662 (6 ex.), Flan irrégulier **TTB** 49 €

28 Double sol parisien, 1^{er} type, 1575, Montpellier, N, Sb.4470 (3 ex.), Flan légèrement voilé. Usure importante **B** 15 €

29 Douzain aux deux H, 1^{er} type, 1576, Lyon, D, 857.066 ex., Sb.4398 (23 ex.), Flan irrégulier. Patine grise **B+** 17 €

30 Douzain aux deux H, 1^{er} type, 1577, Poitiers, G, 273.360 ex., Sb.4398 (13 ex.), Trace de pliure **TB** 28 €

31 Douzain du Dauphiné, 1577, Grenoble, Z, 152.640 ex., Sb.4408 (6 ex.), Patine grise de collection **TB+** 42 €

32 Liard à l'H couronnée, 1578, Atelier indéterminé, Sb.4308, Flan avec un petit éclatement. Patine foncée **TB** 26 €

DOMBES (Principauté de) - Henri II de Montpensier - (1592-1608)

33 Douzain, 1597, Trévoux, Bd.1070, Flan irrégulier. Patine grise **TB** 35 €

Henri IV - (1589-1610)

34 Quart d'écu, 2^e type d'Aix, 1[...], Aix-en-Provence, Sb.4692, Flan irrégulier et léger tréfilage **TB** 49 €

35 Douzain aux deux H, 2^e type, 1592, Saint-Lô, C, 1.147.680 ex., Sb.4420 (27 ex.), Flan irrégulier et assez large **TTB** 29 €

Henri III - (1574-1589)

36 Double tournois, 2^e type, 1589, Lyon, D, 269.100 ex., CGKL.66 a-1 (R3), Flan irrégulier présentant des éclatements. Patine marron **TTB** 60 €

Henri IV - (1589-1610)

37 Denier tournois, 1607, Paris, A, 1.472.760 ex., CGKL.222, Flan régulier. Usure important au centre du revers **B+/B** 11 €

Louis XIII - (1610-1643)

38 Quart d'écu, 2^e poinçon de Warin, 1642, Paris, A, point, Louvre, 136.650 ex., Dr.2/107, Usure régulière et flan légèrement voilé. Exemplaire taché **TB** 120 €

39 Douzième d'écu, 2^e poinçon de Warin, 1643, Paris, A, rose, Monnaie de Matignon, 6.417.130 ex., Dr.2/109, Forte usure **B-** 26 €

CHÂTEAU-RENAUD (Principauté de) - François de Bourbon, prince de Conti - (1603-1614)

40 Liard, 1613, Bd.1818, Forte usure **B-** 6 €

CHÂTEAU-RENAUD (PRINCIPAUTÉ DE) - François de Bourbon - (1603-1614)

41 Double tournois posthume, sd. (après 1614), Bd.1821, Monnaie recouverte d'une légère patine verte **B+** 5 €

ORANGE (Principauté d') - Guillaume-Henri de Nassau - (1650-1702)

42 Denier tournois, 165[?], Orange, Bd.1014, Exemplaire frappé sur un flan irrégulier **TB** 22 €

Louis XIV - (1643-1715)

43 Douzième d'écu à la mèche courte, 1644, Paris, A, rose, Monnaie du Matignon, 1.194.200 ex., Dr.2/297, Flan voilé présentant des chocs. Patine grise et tache au revers **TTB/TB+** 4 €

44 Quart d'écu à la mèche courte, 1645, Paris, A, rose, Matignon, 1.471.400 ex., Dr.2/296, Monnaie nettoyée. Tache au droit comme au revers. Quelques rayures **TB/TB+** 64 €

45 Douzième d'écu à la mèche longue, 1658, Aix, &, 263.769 ex., Dr.2/307, Léger décentrage **TTB/TB+** 65 €

46 Douzième d'écu à la mèche longue, 1659, Aix, &, 177.179 ex., Dr.2/307, Flan oblong **TB+** 65 €

47 Douzième d'écu à la mèche longue, 16[?], Aix-en-Provence, &, Dr.2/307, Patine grise et stries d'ajustage au revers **B+** 30 €

48 Douzième d'écu juvénile, 1^{er} type, 1662, Lyon, D, 322.217 ex., Dr.2/318, Molette : Manis. Patine grise **TB+** 70 €

49 Quart d'écu aux 8 L, 1^{er} type, 1691, E, Tours, rf, Dr.2/403, Reliefs faibles au niveau du buste **B+/TB** 85 €

50 Écu aux palmes, 1694, flan réformé, Paris, A, 848.079 ex., Dr.2/410, Reliefs faibles sur le buste **TB** 135 €

51 Douzième d'écu aux palmes, 16[9.], Lyon, D, rf, Dr.2/416, Rare. Tache au revers et traces de réformation. Millésime illisible **TB** 99 €

52 Demi-écu aux 8 L, 2^e type, 1705, A, Paris, rf, Dr.2/480, Lettre d'atelier illisible **B/B+** 65 €

53 Vingt sols aux insignes, 1707, Bayonne, L, 728.045 ex., Dr.2/464, Flan large et légèrement irrégulier. Patine grise **TB+** 90 €

54 Dix sols aux insignes, 1703, Paris, A, 7.974.670 ex., Dr.2/463, Carré de revers cassé, sinon haut relief **TTB** 55 €

55 Trente deniers aux 2 L couronnées, 1711, Lyon, D, 13.806.514 ex., Dr.2/475, Usure régulière. Patine grise hétérogène **B/B+** 16 €

56 11 sols 10 deniers, 1702, Strasbourg, BB, 2.037.140 ex., Dr.2/513, Rayures au droit. Patine grise **B+/TB+** 24 €

57 Liard au buste âgé, 1693, Lyon, D, 2.063.369 ex., Dr.2/480, Flan voilé. Usure importante **AB** 3 €

58 Liard au buste âgé, 1697, Metz, AA, Dr.2/480, Flan irrégulier **B** 7 €

DOMBES (PRINCIPAUTÉ DE) - Gaston d'Orléans - (1628-1657)

59 Denier tournois, 1651, Trévoux, CGKL 766 (R3), Patine foncée. Reliefs faibles au niveau du buste **B+/TB+** 22 €

HAGUENAU (Ville de)

60 2 kreutzers, 1666, Haguenau, Bd.1390 (4 f.), Flan large et régulier. Trace de pliure **B** 25 €

Louis XV - (1715-1774)

61 Dixième d'écu Vertugadin, 1716, Paris, A, rf, Dr.2/556, Flan très large. Joli portrait. Trou rebouché **TB/TB+** 150 €

62 XX sols, 1720, Strasbourg, BB, 433.012 ex., Dr.2/562, Rayure et soudure au revers **AB** 18 €

63 Demi-sol au buste enfantin, 1720, Besançon, CC, Dr.2/599, Aspect granuleux. Flan voilé et chocs **AB** 5 €

64 Écu dit "aux branches d'olivier", 1726, Rouen, B, 477.475 ex., Dr.2/579, Exemplaire avec brillant de frappe au revers et taches au droit **TTB** 110 €

65 Écu dit "aux branches d'olivier", 1726, Tours, E, 902.134 ex., Dr.2/579, Exemplaire avec patine grise. Reliefs nets mais plus faibles au niveau du portrait du roi **TTB** 110 €

66 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1729, Aix-en-Provence, &, 519.010 ex., Dr.2/580, Exemplaire recouvert d'une patine grise **B+** 29 €

67 Cinquième d'écu dit "aux branches d'olivier", 1728, Tours, E, 90.297 ex., Dr.2/581, Rayure sur le buste. Patine grise hétérogène **B-** 30 €

68 Vingtième d'écu au bandeau, 1759, Paris, A, 1^{er} sem. 12.616 ex., Dr.2/588, Flan large **TB+** 100 €

69 Demi-sol d'Aix, 1778, Aix-en-Provence, &, 104.226 ex., Dr.2/604, Usure régulière. Patine marron **B** 15 €

70 Écu à la vieille tête de Béarn, 1772, Vache, Pau, 1.311.492 ex., Dr.2/584a, Stries d'ajustage sur l'écu **TB+TTB** 95 €

71 Demi-sol à la vieille tête, 1770, Metz, AA, Dr.2/607, Droit très fortement usé **AB/B+** 3 €

72 Demi-sol dit "à la vieille tête", 1771, Besançon, CC, Dr.2/607, Flan voilé. Patine marron **TB/TB+** 20 €

Louis XVI - (1774-1793)

73 Sol à l'écu, 1784, Limoges, I, Dr.2/624, Usure importante. Taché **AB** 3 €

74 Sol à l'écu, 1791, Rouen, B, 1.833.000 ex., Dr.2/624, Usure importante. Taché **AB** 3 €

75 Demi-sol à l'écu, 1785, Strasbourg, BB, 480.000 ex., Dr.2/626, Chocs et rayure au droit. Patine marron **B** 6 €

76 Demi-sol à l'écu, 1786, Metz, AA, Dr.2/626, Flan régulier. Petite rayure **B+/TB** 38 €

77 Liard à l'écu, 1785, Strasbourg, BB, Dr.2/627, Flan irrégulier. Petite rayure **B** 5 €

78 Liard à l'écu, 1786, Metz, AA, Dr.2/627, Flan régulier. Petite rayure **B** 5 €

Louis XVI - Constitution - (1774-1793)

79 15 sols au génie, 1791, 2^e sem., Limoges, I, R.40-10, Reliefs assez faibles. Taché et légère rayure au revers **B** 12 €

80 12 deniers au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Strasbourg, BB, R.34-40, Mdc. Flan irrégulier. Patine foncée **TB** 25 €

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

CGB/CGF SE REGROUPENT !

Cela faisait des années que nous accumulions les pertes de temps à nous trouver à deux adresses différentes et des années que les informaticiens pestaient de devoir gérer deux configurations distinctes...

Bien entendu, notre informatique nécessitait des passerelles et il n'était pas question d'avoir deux systèmes indépendants : là encore des pertes de temps.

Soyons francs, il y a aussi eu dans la décision le fait que notre principe « de collectionneur à collectionneur » a réussi au delà de toute espérance.

Certes, cela a demandé énormément de travail de ne pas aller chercher chez d'autres professionnels des collections, des stocks à acheter en bloc, de ne jamais vendre en lot, de tout détailler pour offrir aussi bien des monnaies à de tous petits prix que des monnaies de grande valeur.

Certes, cela a demandé énormément de travail de fournir de l'information aux 4000 visiteurs journaliers de notre site internet, aux 4500 lecteurs mensuels du BN, aux di-

zaines de milliers de lecteurs de nos ouvrages.

Mais le résultat est là : aujourd'hui, plus personne n'entre chez nous par hasard. Tous nos clients, acheteurs et vendeurs, savent déjà qui nous sommes, par un biais ou par un autre, avant même de nous rencontrer.

Dans ces conditions, à quoi bon avoir deux adresses ? Juste une source de confusion. Le nouveau CGB/CGF sera donc au 36, rue Vivienne, sur quatre niveaux au lieu de trois actuellement, répondra aux mêmes numéros de téléphone et aux mêmes e-mails. Aucun changement pratique, sinon que pour retrouver l'équipe BILLETS, ce sera au 36 et non au 46, rue Vivienne...ce qui permettra aux amateurs de billets et de monnaies de compléter leurs collections à une seule adresse. Quand ? Lorsque nous aurons fini de poser les quelques kilomètres de câbles divers qui vont fournir la nouvelle architecture informatique, probablement en fin 2007.

Les projets à court terme sont deux embau-

ches, l'une pour assister Arnaud sur la boutique royale et créer une boutique féodale sur internet, l'autre d'une infographiste (oui, une, nous tenons à la parité !) qui chargera Éric en mises en pages, photos, classements, préparations...etc.

Si vous avez les compétences et de fortes prédispositions à travailler au moins autant que nous, contactez-nous (prieur@cgb.fr), nous vous fournirons des profils plus élaborés des postes à pourvoir (Ne demandez pas combien il est prévu de salaire : chez nous on commence toujours très bas. Ne demandez pas non plus si c'est un CDI : évidemment, et si cela existait, nous proposerions des contrats à vie...).

Les projets à moyen et long terme ? Oublions... les trente-deux pages de ce BN ne suffiraient probablement pas à en établir une liste détaillée.

Michel PRIEUR
prieur@cgb.fr

BOURSE DE DREUX

L'Amicale numismatique durocasse est heureuse de vous adresser l'offre d'inscription au 10^e Salon numismatique de Dreux, qui se déroulera le samedi 29 septembre 2007.

Pour la toute première fois, cette manifestation quitte la Caisse d'Épargne, pour s'installer dans l'Ancienne Chapelle de l'Hôtel-Dieu, située tout à côté, à proximité du beffroi.

Vous y trouverez, nous en sommes sûrs, un confort accru : une salle unique, vaste, et très bien éclairée, un accès facilité, au rez-de chaussée, un bâtiment très bien entretenu par la Ville de Dreux et faisant partie de son patrimoine historique, des toilettes accessibles et toujours au cœur du quartier piétonnier, bénéficiant d'une forte fréquentation.



philippe.lhuerre@wanadoo.fr - président de l'Amicale numismatique durocasse - 28100 Dreux

TEMPS DIFFICILES POUR LES MUSÉES

Le musée Getty, de Californie, le plus riche du monde avec une dotation de cinq milliards de dollars, annonce qu'il va rendre à l'Italie quarante œuvres d'art, dont l'acquisition était discutable... et à la Grèce quatre œuvres, également discutables.

La question de savoir à qui appartient le Passé est de plus en plus brûlante, surtout quand on voit que la réglementation américaine a fait temporairement droit à une

requête chypriote interdisant totalement le commerce et la détention aux USA de toute monnaie pouvant être de type chypriote... en gros, pour les antiques, 50% des collections mondiales. Le temps nous a manqué pour rapporter ce scandale inqualifiable, heureusement pas encore définitif, comme pour conter la fiche de recherche Interpol ouverte sur les frères Aboutaam... à la réputation sulfureuse de receleurs de pillages de sites archéologiques...

NUMISMATIC NEWS

...tente le numérique avec une version en ligne, mais comme il s'agit de la copie conforme de la version papier, ils ont les problèmes standards.

Tout d'abord, le format de lecture à l'écran est la demi-page horizontale, pas la page verticale donc des allers et retours désagréables.

Ensuite, ils ont encore des publicités en noir et blanc... moche sur papier, horrible à l'écran où cela choque.

Et les problèmes de fond : cela ne parle que de monnaies américaines, certes à un niveau où nous aimerions que soient les françaises mais trois pages sur les Barber dimes de San Francisco, cela fait quand même beaucoup de ce côté-ci de l'Atlantique...

TING ET TOC

Notre lecteur Franck Chetail a fait une tentative d'enregistrement à partir des deux monnaies que nous lui avons envoyées, l'une normale, l'autre truquée, celle décrite dans le BN027, dans l'article « Le piège du gratuit », page 19.

Le résultat n'est pas totalement convaincant car il manque les harmoniques hautes de la pièce authentique qui, elle, vibre, puis-que entière, alors que la pièce truquée, en deux parties, ne vibre évidemment pas. C'est néanmoins un début et nous diffusons ces deux enregistrements.

 Cliquez ici pour entendre la truquée
 Cliquez ici pour entendre la vraie

CHINE : DÉJÀ LES ANTIQUES ?

Nous avons dit dès le premier jour que le premier problème avec les faux chinois était que l'on ne pouvait les repérer que trop tard et en aucun cas avec certitude sur photo.

Sauf, bien entendu, lorsque plusieurs exemplaires issus du même moule apparaissent. Mais ce n'est pas toujours le cas, en tous cas pas tout de suite.

Quels sont donc les critères pour repérer le faux au vendeur et les caractéristiques de celui-ci ?

- il a déjà vendu des faux repérés,
- mieux, il vend en ce moment des faux déjà repérés,
- il ne connaît rien à ce qu'il vend,
- ses monnaies se vendent moins cher qu'il n'aurait pu les acheter, authentiques, sur le marché normal. La revente semble donc à perte,
- il utilise presque toujours les enchères anonymes et des pseudos cachés. Il est impossible d'éplucher ses archives,
- il est installé en Chine.

Nous allons appliquer cette grille au cas de [oldart*](#), [297 évaluations positives](#), [1364 évaluations reçues](#), [99,7 % positif](#).

En effet, c'est le premier chinois (Sud-

Ouest de la Chine) que nous voyons vendre des monnaies grecques antiques. Bonnes ou clones ? Telle est la question.

Comme toujours l'aspect est correct (sauf la Mazaios, terne, probablement nettoyée ou astiquée), les tranches soignées et mises en évidence, mais ceci ne prouve rien : ceux qui savent donner à une 5 francs 1863 une tranche en relief pratiquement parfaite sont bien capables de mettre les césures de coulée sur un statère de Corinthe.

Pour les critères que nous avons définis, qu'en est-il ?

- oui, selon Philippe Bouchet, il a déjà vendu dans le passé des 8 reales clonées.
- oui, il vend en ce moment deux clones répertoriés, [le Daler de Norvège 1835, 790 \\$ avec 25 enchères](#), les pigeons volent toujours aussi bas, et [le quarter d'Isabella de 1893, l'un des clones les plus répandus en petit module, 230 \\$ et 10 enchères](#).
- bien évidemment, [il ne connaît rien à ce qu'il vend, il suffit de voir que Mazaios se transforme en MAZ ALOS...](#)
- il vend si bon marché que l'on ne voit absolument pas comment il aurait pu se procurer ces monnaies (elles ne sortent pas de terre en Chine du Sud-Ouest, quand même !)

à un prix tel qu'il puisse, dans ces conditions, faire un profit.

Un *quarter* d'Isabelle, en SUP 55, l'état de son clone, vaut 750 \$, il le vend 230.

Une *8 réales de Philippe III, même mal classée (de mémoire, ce n'est pas le Mexique mais Ségovie), de cette qualité*, c'est au moins 2.000 \$, pas 600. Les antiques réalisent des prix 30 à 50% inférieurs aux prix du marché : où les a-t-il trouvées pour faire un profit ?

- bien entendu, enchères cachées, pseudos cachés, pas d'archives... et il est en Chine. En clair, il y a une très grande probabilité que ces trois grecques soient fausses, regardez bien les photos ci-dessous, voyez si vous trouvez d'autres clones identiques en vente quelque part, ce qui règlera le problème.

En tous cas, ceux qui se sentaient bien tranquilles - jamais les Chinois ne s'attaqueront aux antiques, voyons - peuvent maintenant s'inquiéter. Oui, les Américains ont des services spécialisés pour mettre des antiques sous coques. Pourquoi pas ?

Michel PRIEUR

LES IMAGES

LES ANTIQUES



Le statère d'Égine



Le statère de Mazaios



Le *statère de Corinthe*. On notera que celui-ci semble plus « honnête » que les deux autres, le Mazaios ne ressemblant vraiment pas à ce qui se trouve usuellement : très peu de pièces de la grande trouvaille ne sont pas superbes avec brillant de frappe. L'aspect terne de cet exemplaire est tout à fait anormal.

L'EUROPE



Le *Speciedaler* norvégien de 1835. Là, pas de doute, même les Norvégiens l'ont déjà mis en ligne comme faux sur leur site d'information.



Le *double thaler* du Wurtemberg. Là encore aspect gris, patine incertaine pour ces monnaies de prestige habituellement thésaurisées et en très bel état avec du brillant de frappe préservé. Je ne miserais pas un euro sur cette pièce. Ci-contre [la 8 réales de Philippe III](#).

L'AMÉRIQUE DU SUD



Le *quarter* d'Isabella, un grand classique



1774 : DÉJÀ UN GRAND CLASSIQUE

Encore le célèbre écu à la vieille tête de Louis XV, 1774, aisément reconnaissable comme clone au petit défaut que tous les exemplaires partagent, le petit choc sur la barre du premier 7.

Il provient cette fois-ci de la vente 150149110163 de caishenye888, un petit nouveau qui doit cacher l'un des anciens car sa sélection de faux, allant des 8 reales aux Suisses en passant par un dollar commémoratif américain et notre 1774, est très représentative des productions de ces derniers mois.

Si nous avons extrait cet exemplaire de la moisson du mois de faux chinois, c'est pour discuter de la zone claire en demi-cercle que l'on constate au droit dans le maquillage. On

peut malheureusement penser que la demande est suffisamment forte pour que notre petit chimiste ait maquillé plusieurs pièces à la fois, plus ou moins empilées, l'une ayant protégé celle-ci de l'action de la décoction patinante. On n'est pas près de cesser d'en voir...



DÉCOUVERT EN COLLECTION

Suite aux différents BN précédents et dans la suite de la notule « Découvert en collection » du BN036, page 10, l'un de nos lecteurs, respectable collectionneur d'un très bon niveau, référence reconnue dans de nombreux domaines royaux et connexes, a retrouvé cet écu dans sa propre collection en lisant le BN. Nous ne pouvons que répéter à son propos ce que nous disions dans le BN036 : cet exemplaire, lui aussi, avait été acheté voici quelques mois sur le grand site d'enchères et notre correspondant l'a reçu et mis en collection sans penser à quoique ce soit de douteux... Il n'a repensé à vérifier cette pièce qu'après avoir lu l'article dans le BN032. Combien d'autres faux chinois dorment déjà dans des collections bien de chez nous, bien tenues, et appartenant à des collectionneurs de bon niveau ?

Il faut absolument sécuriser les monnaies

qui « sortent » sur le marché pour essayer de préserver la crédibilité des monnaies de collection. À quand les coques ?



UNE DUPRÉ HORS DE PRIX !

Nos confrères de Heritage, Dallas, www.HA.com, viennent de réaliser une vente triomphale, comme à leur habitude, 20 millions d'euros pour 3.500 lots avec 6.000 enchérisseurs.

Parmi les monnaies US, une médaille en argent se détache, pour nous Français... puisqu'elle est de Dupré et frappée à la Monnaie de Paris. Nous avons déjà signalé un prix record atteint par ce modèle en version bronze et, là encore, le prix est un « vrai » prix : 110.000 € pour cet exemplaire de toute beauté. (Le diamètre est de 47,5 mm, nous l'avons légèrement agrandi à 58 mm)



UN MONDE LOIN D'ÊTRE ÉPUISE...

Je me souviens d'un marchand qui lors d'une bourse multi-collection m'a regardé d'un air stupéfait lorsque je lui ai dit que je collectionnais les Liards de France : « Les Liards de France, vous allez vite faire le tour ! », m'a-t-il répondu. Voilà bien le genre de réplique que l'on peut entendre dès que l'on parle, entre-autres des petites monnaies de cuivre à des vendeurs ou à des collectionneurs qui ne s'y intéressent pas sous le simple prétexte qu'il n'y a rien à y faire.

Et c'est là un des grands problèmes actuels de la numismatique. Notre pays a l'avantage de posséder un patrimoine monétaire incroyablement riche et pourtant, on le laisse au grenier. Certains vont me dire qu'il y a des tas d'ouvrages qui référencent tout cela. Seulement, les bouquins sont loin de tout référencer et croire le contraire serait une grosse erreur ! Un ouvrage uniquement basé sur des archives ne relate pas forcément la réalité. Les archives peuvent se tromper. Demandons-nous pourquoi certaines monnaies censées avoir été frappées à plusieurs millions d'exemplaires n'ont pas encore été retrouvées ou alors qu'en très faibles quantités (et inversement) ?

Prenons le cas du Liard de France 1694 N.

Plus de 2 millions de pièces sont censées avoir été frappées, pourtant les exemplaires recensés se comptent sur les doigts de la main.

Chez les Modernes, aucun exemplaire de cinq centimes Dupré l'An 9 K n'a encore été retrouvé malgré une production censée atteindre 32200 exemplaires...

Il ne faut pas se contenter du livre pour avancer en numismatique. Il faut aller au-delà et chercher « sur le terrain ». Pour reprendre l'expression d'un bon camarade collectionneur, il faut faire de la « numismatique intelligente » car les monnaies, quel que soit le domaine, regorgent d'informations, auxquelles moi-même je n'étais pas attentif lorsque j'ai commencé les Liards de France. Et j'ai d'ailleurs cru moi aussi que j'allais vite faire le tour et devoir passer à chose... Très rapidement, je me suis rendu compte que je me trompais totalement, car derrière les quelques monnaies récurrentes que je pensais voir dans ce domaine, se cachait un vaste monde que je suis encore loin d'avoir pleinement exploré. Le monde des royales à lui seul comporte tellement d'informations que l'on pourrait écrire plusieurs ouvrages par monarque.

Il n'y a qu'à regarder les deniers et les dou-

bles tournois ; autrefois, on n'y voyait que ce qu'on croyait y voir c'est-à-dire des monnaies courantes n'apportant rien de bien particulier. Gérard CRÉPIN, après une longue campagne de recherches, nous a prouvé qu'il y avait de quoi remplir bien plus d'un plateau pour avancer dans ce domaine, en sortant « Deniers et doubles tournois de cuivre royaux et féodaux », un ouvrage qui met bien en confrontation ce que rapportent les archives avec ce que l'on trouve réellement dans la nature, et on a eu de grandes surprises !

Seulement doit-on réellement attendre que des bouquins sortent pour s'en apercevoir ? C'est un travail de recherches collectif qu'il faut, nous devons récolter et faire partager les informations afin de progresser plus rapidement et d'être le plus exhaustif possible dans l'élaboration de sa collection. Après avoir compris cela, je peux affirmer que j'ai eu un regard totalement différent sur mes monnaies. En ayant cet état d'esprit on découvre et on fait découvrir des choses surprenantes, on fait beaucoup de rencontres intéressantes. Bref, on peut vivre pleinement sa passion et être compétent dans son domaine.

Prenons par exemple un Liard de France 1657 C en argent dont j'ai récemment fait l'acqui-

...EXEMPLES

sition. Les ouvrages actuels ne mentionnant pas ce type, la question que l'on se pose alors est quel était l'intérêt de fabriquer un liard en argent sachant que la masse de métal valait plus que la valeur faciale de la monnaie. Est-ce un essai ?



C'est très peu probable puisque 1657 est la dernière année où Caen a frappé des Liards de France (sauf grande surprise...). On peut aussi penser à la frappe d'un Liard en argent pour une personne ou un événement particulier. On ne peut hélas que faire des hypothèses pour l'instant, mais le mystère ne fait-il pas le charme parfois ? Toujours est-il que ce n'est pas une argenterie d'un liard de cuivre, j'ai moi-même soigneusement effectué un test sur la tranche. Autre exemple : les ouvrages de référence actuels mentionnent des doubles avers au buste juvénile. Le plus connu, 1657/1657 est frappé à Corbeil. On le reconnaît facilement avec la rose à 5 pétales entre « ROY » et « DE », le globe crucigère sous le buste

et des points dans le drapé et la couronne.



On connaît bien aussi le 1655/1655 où aucun détail ne permet de déterminer l'atelier de fabrication (pas de différent). Mon exemplaire n'avait, a priori, pas de signes particuliers également, jusqu'à ce que je l'observe à la loupe binoculaire (la simple loupe de numismate suffit amplement) : grande surprise !

Il y avait de très petits points dans le drapé.



Ces points sont bien plus fins que pour le 1657/1657 : remarquable travail sur de telles monnaies ! Il n'y a certes aucun différent, pas de points non plus dans la couronne, mais ceux dans le drapé nous permettent d'identifier Corbeil comme atelier de fabri-

cation, chose qui nous avait échappé à ce jour. Si vous avez des *doubles avers*, jetez-y un œil attentif, on ne sait jamais !

Nous pourrions encore apporter d'autres exemples de curiosités tout aussi étonnantes, le genre de cas pouvant nous amener parfois à fouiller plus profond dans l'Histoire pour trouver des réponses à certaines questions. Car j'ai pu trouver et apprendre des choses que je n'imaginai même pas au cours de mes recherches mais aussi grâce à ma collaboration avec Gérard CRÉPIN, qui après un travail remarquable sur les Deniers et Doubles Tournois, prépare un deuxième ouvrage sur les Liards de France. C'est ce travail d'échange qui rend efficace un collectionneur. Moi-même je pense que je n'aurais jamais su avancer seul.

Si vous aussi pensez avoir trouvé des choses intéressantes en Liards de France, n'hésitez pas à envoyer vos photos directement à l'auteur Mr Gérard CRÉPIN crepin.gerard@cegetel.net, ou à moi-même julien.deboucq@tele2.fr.

Comme Gérard le dit lui-même :

« Mon étude est d'autant plus fiable que grand est le nombre de monnaies rencontrées. Ma règle : Je ne crois que ce que je vois. »

Julien DEBOUCQ

LA SEULE VALEUR REFUGE

Durant la crise boursière que nous venons de connaître, j'ai été outré de lire à plusieurs reprises par des plumitifs, pour expliquer la baisse de l'euro contre dollar que « *les investisseurs se sont repliés sur la valeur refuge* ». Le dollar, une valeur refuge ? Quelle plaisanterie ! Il n'y a qu'une seule valeur refuge, l'Or, le reste, c'est du papier. L'utilité d'être numismate est d'avoir sous la main tous les moyens de ne pas oublier que l'Histoire se répète pour tous ceux qui en négligent les leçons. Les lecteurs du BN devraient se cotiser pour envoyer à Ben Bernanke et à Jean-Claude Trichet de petites collections d'assignats révolutionnaires : quand on laisse les masses monétaires croître de 10% par an, comme aux USA et en zone euro, on ne fait rien d'autre que d'imprimer du papier. Il n'y a aucune raison que cela se termine autrement qu'en 1796. À nos frais comme d'habitude. Le remarquable texte suivant nous a été communiqué par un lecteur. Il a été écrit par **Shannara Johnson**, *editor pour le site International speculator*, traduit en français et publié sur le site **boursorama.com**. À l'origine, il est construit sur le livre *Fiat Money Inflation in France*, (*L'inflation en France de la monnaie fiduciaire - de confiance*) de Andrew Dickson White (1832 – 1918), diplomate et l'un des fondateurs de la Cornell University, publié en 1912. Et, de toute évidence, toujours parfaitement actuel.

En 1789, à la veille de la Révolution française, le gouvernement français s'est trouvé dans l'embarras le plus profond avec des charges de dette lourdes et des déficits chroniques. Un manque général de confiance dans le monde des affaires avait mené au déclin de l'investissement, et l'économie stagnait.

Des « mesures d'homme d'Etat, l'observation soigneuse et la gestion sage, sans aucun doute, auraient bientôt mené à un retour de confiance, » écrit White, « à une

Après tout, seulement 70 ans plus tôt, le pays avait reçu une dure leçon quand l'économiste écossais John Law avait mis en place un système de papier-monnaie aux conséquences ruineuses. Mais Necker et ses défenseurs furent hués en même temps que « *la pression pour une devise populaire à usage universel se développait* ». Le plan semblait logique : le gouvernement confisquerait les terres de l'Eglise - qui possédait entre un quart et un tiers de tout l'immobilier en France - et émettrait en contrepartie quelques 400 millions de livres en billets de 1.000, 300 et 200 livres, appelés « Assignats », qui seraient garantis par les biens du clergé.

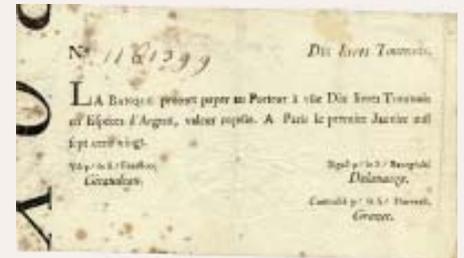


D'ailleurs, chaque billet porterait intérêt à hauteur de 3%, afin d'encourager les épargnants à les amasser.

réapparition de l'argent et à une reprise des affaires; mais tout ceci exigeait la patience et l'abnégation, et, jusqu'ici dans l'histoire humaine, patience et abnégation sont les produits les plus rares de la sagesse politique. Peu de nations ont jamais pu exercer ces vertus ; et la France n'était pas alors l'une d'elles. »

Au lieu de cela, comme les politiciens ont tendance à faire, l'Assemblée Nationale de la France a recherché un raccourci à la prospérité, et bientôt des appels pour l'introduc-

tion du papier-monnaie se firent entendre. Quelques individus prudents, tels que le Ministre des finances Jacques Necker, ont instamment mis en garde contre elle.



LES DÉBUTS

L'apport d'argent frais donnerait au trésor français « *de quoi payer les dépenses immédiate.... De quoi soulager les besoins de la nation.... De quoi stimuler les affaires. [et] donner à tous les capitalistes, grands ou petits, les moyens d'acheter l'immobilier de l'Eglise.* ». Avec ces rentrées d'argent nouveau, la nation payerait ses dettes et obtiendrait de nouveaux crédits - proposition qui semblait à toute épreuve. Au début, les résultats de l'émission des assignats ont semblé un rêve devenu réalité, dit White : « *le Trésor a immédiatement été considérablement soulagé ; une partie de la dette publique était payée ; des créanciers ont été encouragés ; le crédit rétabli ; les dépenses ordinaires étaient couvertes ; le commerce a augmenté et toutes les difficultés ont semblé disparaître.* »

Si les autorités s'en étaient tenues là, suggère White, les effets auraient été réellement salutaires. Malheureusement, « *dans les cinq mois de l'émission des quatre cents millions de livres en assignats, le gouvernement les avaient dépensés et s'était trouvé de nouveau en situation de détresse* ». Immédiatement, les gens dans tout le pays ont commencé de pleurer pour une autre émission d'assignats. Les critiques du papier-monnaie ont averti qu'il ne devrait pas y avoir d'arrêt une fois la nation engagée sur la pente glissante de l'inflation, mais d'autres ont écarté l'avertissement, affir-

mant que « *le peuple était maintenant aux commandes et qu'il peut vérifier cette question chaque fois que c'est nécessaire* ».

C'est ici où commence le parallèle inquiet avec les USA d'aujourd'hui.



En 1790, les pro-papier-monnaie s'étaient persuadés que les pièces en métaux précieux étaient maintenant une forme démodée de moyen de paiement.



Après tout ; qu'est-ce qui pouvait être meilleur que l'argent garanti par la terre, laquelle ne pouvait que s'apprécier en valeur ? Ceci nous rappelle le boom de l'immobilier aux USA et les affaires faciles et les prêts sur hypothèque surcotées qui ont été attribués aux emprunteurs secondaires.



LA SEULE VALEUR REFUGE (suite)

Prenez le Comte de Mirabeau, un des plus grands avocats et démagogues du papier-monnaie, qui à ce moment là prononça son fameux discours « *Gardez le cap* », concluant « *Nous devons accomplir cela même que nous avons commencé* ».

Ou bien, prenez Pierre Paul Royer-Collard (qui rappelle fâcheusement Ben « l'hélicoptère » Bernanke) quand il a dit devant l'Assemblée Nationale, « *s'il est nécessaire de créer cinq mille millions de plus de papier-monnaie, décrètez-le joyeusement* ». C'était une affaire faite, et la France a commencé sa glissade dans l'inflation. Bientôt les appels pour des billets de petite dénomination se développèrent plus fort. « *La devise meilleur marché avait en grande partie chassé la plus chère* » écrit White, le papier avait fait disparaître les petites pièces, principalement celles en argent et



en cuivre ;



toutes sortes de notes « manuelles », circulant sous le nom des « billets de confiance, » inondèrent la France (63 sortes à Paris seulement).

Tout a été essayé pour fournir les petites pièces de monnaie en cuivre ou argent et pour les maintenir en circulation.



Des lois ont été passées pour obliger les citoyens à envoyer leur argenterie et bijoux au monnayage.



Les églises et les couvents ont dû abandonner la plupart de leurs vaisselles en argent ou en or, et des cloches d'église ont été fondues pour fournir le monnayage en cuivre. Malgré cela, l'argent et le cuivre devinrent de plus en plus rares. Et, de fait, le gouvernement s'enfonça et imprima de plus petites coupures, commençant par cinq francs et allant jusqu'à un sou.

Quand la pression inflationniste se déve-



L'EUPHORIE

loppa , indique White, « *là apparut une vieille et sinistre doctrine. à savoir que toutes les devises, or, papier, cuir ou n'importe quel autre matériel, obtient son efficacité du timbre officiel qu'elles portent, et que donc un gouvernement peut se soulager de ses dettes et se rendre riche et prospère simplement au moyen d'une presse : c'est exactement la théorie qui est à la base de la récente doctrine américaine de la « monnaie ».*



Et juste comme les Américains d'aujourd'hui, qui dépensent joyeusement l'argent qu'ils n'ont pas encore gagné, les « Français étaient devenus des optimistes à tout crin, déclarant que l'inflation est la prospérité. La nation devenait enivrée grâce à l'argent de papier. Son sentiment était celui d'un ivrogne juste après avoir bu ; et pendant que les ivresses de l'argent de papier venaient plus rapide-

ment, les périodes successives de sentiment de bien-être devenaient plus courtes. » Pourtant de plus en plus de signes du prochain cataclysme commencèrent d'apparaître. Quoique le montant d'argent de papier ait augmenté, la prospérité s'était fanée. Les affaires sont devenues stagnantes, et des fabricants commencèrent à congédier leurs ouvriers. En une seule ville, 5.000 ouvriers ont été licenciés des usines de textiles, mais les gens n'ont toujours pas identifié la vraie cause. Les exportations étaient trop bon marché, déclara-t-on, et des tarifs lourds ont été placés sur les marchandises étrangères. Un effondrement dans l'industrie et le commerce était inévitable, dit White, « *tout comme cela s'est produit à diverses périodes en France, Autriche, Russie, Amérique, et dans tous les pays où les hommes ont essayé d'accumuler la prospérité sur du papier-monnaie irrachetable* ».

Confronté à la perspective d'une dévaluation continue de l'argent de papier, le public a commencé à considérer que l'épargne et la prudence sont choses ridicules, et le Français, naturellement économe, fut transformé en nation de gloutons et de joueurs. Les gens ont commencé à jeter leur argent au petit bonheur sur marché boursier et « *dans l'ensemble du pays s'accrut une aversion pour le travail régulier et un mépris pour*

des gains modérés et la vie simple ».

La tumeur, comme l'appelle White, se propagea aux milieux d'affaires, aux journalistes et aux politiques ; l'indulgence a été suivie par la corruption, s'accroissant « aussi naturellement que des champignons sur un tas de fumier. » Une perversion économique démultipliait la suivante. Les discours précédents du Comte de Mirabeau, que le patriotisme et l'intérêt éclairé du peuple maintiendraient la valeur de l'argent de papier, ne pourraient pas avoir été plus erronés. En fait, une vaste classe de débiteurs, principalement ceux qui avaient acheté l'immobilier de l'Eglise, avaient intérêt à voir la monnaie se déprécier. Puisque seulement de petits acomptes avaient été exigés au moment de l'achat, les acheteurs espéraient une forte dévaluation monétaire qui allégerait leur dette.

« *En peu de temps, la classe des débiteurs est devenue un corps puissant disséminé à travers tous les rangs de la société. tous poussaient vigoureusement pour de nouvelles émissions de papier, apparemment capables de démontrer au peuple que la seule chance de prospérité nationale résidait dans de nouvelles émissions de papier-monnaie. [Tandis que] Chaque émission de papier rendaient les choses pires, une*

LA SEULE VALEUR REFUGE (suite)

superstition gagna du terrain parmi le peuple qui consistait à dire que si seulement assez d'argent de papier était émis et plus adroitement géré, les pauvres seraient rendus riches. Dorénavant, toute opposition était futile ».

En décembre de 1791, on a ordonné une nouvelle émission qui a dilué la valeur du billet de 100 livres (dont la valeur était déjà tombée à 80 livres) à 68 livres. Pendant que les valeurs tombaient, la rhétorique officielle est devenue bien plus ouvertement optimiste. Les journaux, les discours politiques et les brochures ont proclamé qu'« une devise dépréciée est une bénédiction ; que l'or et l'argent forment une norme insuffisante pour la mesure des valeurs, que le commerce avec d'autres nations peut être une malédiction, et que tout obstacle là-dessus peut être une bénédiction. que les lois de l'économie politique, applicables autrefois, ne sont plus maintenant ainsi en France ; que les règles ordinaires de l'économie politique convien-

nent peut-être aux subordonnés du despotisme mais pas aux habitants libres et éclairés de la France à l'issue du dix-huitième siècle, » et ainsi de suite.



En mars 1792, après la cinquième émission, celle de 300 millions de livres de papier-monnaie, le gouvernement a décidé que le paiement à tous les créanciers publics pour n'importe quelle quantité de plus de 10.000 francs serait suspendu. Ceci a été jeté comme un os à ronger pour les classes les plus pauvres, mais le résultat s'avéra être exactement le contraire. Les capitalistes ont commencé

à retirer tranquillement leur argent du travail (de l'économie) et le placer « dans toute ingéniosité financière que l'on pourrait concevoir. La seule chose qui a pu sauver des milliers de travailleurs de la famine est qu'ils avaient été redirigés vers l'armée et envoyés pour être tués sur les champs de bataille étrangers. »

Nous savons au travers des chroniques de cette époque que la farine s'est élevée de 2 francs en 1790 à 225 francs en 1795, une paire de chaussures de 5 francs à 200. Tandis que les prix de tous les produits avaient augmenté énormément, les salaires ont stagné. Les émissions se succédèrent, jusqu'à ce que l'argent en circulation ait atteint 3 milliards de francs en 1793, et aucune fin en vue. Le malaise dans la population générale s'est développé, et de plus en plus de personnes des classes ouvrières réclamaient la peine capitale contre la fraude sur les prix et un impôt de 400 millions de francs sur le pain pour les riches.

LADICTATURE

[Si un fermier] essayait de retenir ses récoltes ou bétail, en alléguant qu'il ne pouvait pas se permettre de les vendre aux prix fixés par loi, ils lui étaient fréquemment enlevés par la force, et il pouvait s'estimer chanceux s'il était payé même avec du papier-monnaie déprécié. -chanceux, en effet, s'il gardait la vie sauve ».

Faire la distinction entre le papier et les pièces dans n'importe quelle transaction était devenu un crime punissable de la peine de mort, de même que vendre les pièces d'or ou d'argent. À la mesure de cette folie, en 1794, la Convention a décrété que « la peine de mort devait être infligée à toute personne condamnée « d'avoir demandé, avant qu'une affaire ait été conclue, dans quel monnaie le paiement devait être fait. » « Tout commerce dans les métaux précieux a été supprimé, jusqu'à ce que le « maximum » ait été supprimé un an après.

Le cauchemar monétaire a pris fin le 18 février 1796, quand sous un nouveau gouvernement les machines, les plaques et le papier pour imprimer les assignats ont été cérémonieusement cassés et brûlés sur la Place Vendôme à Paris. Le calcul final a déterminé que le montant global d'argent papier en existence était de 40 milliards de francs. En comparaison, la valeur d'un louis d'or avait augmenté de 920 francs-papier en août 1795 à 15.000 francs moins d'un an après. Un franc or valait 600 francs-papier...

Tandis que les assignats avaient atteint les riches, ils avaient absolument dévasté la

Le 28 février 1793, une foule d'hommes et de femmes, déguisés, ont commencé à piller 200 magasins à Paris, saisissant tout ce sur quoi elles pouvaient mettre la main. L'ordre n'a pu être rétabli que moyennant un don de 7 millions de francs à la foule. Sorti violemment de sa léthargie, le gouvernement français a mis en application de nouvelles mesures de collecte d'argent.



L'une d'elles était « l'emprunt forcé », un impôt sur les revenus de plus de 1.000 francs. Pour les bas revenus, l'impôt était fixé à 10%, pour ceux de plus de 9.000 francs de revenu à 50%.

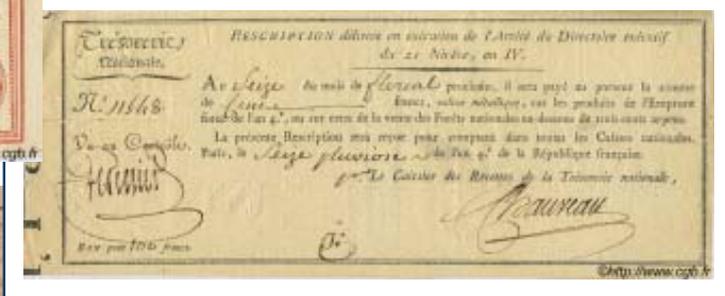
Une autre mesure en catastrophe était la loi dite « du Maximum », se composant de quatre règles qui, encore, ont censément servi à aider la classe ouvrière. « D'abord, le prix de chaque article de nécessité devait être fixé à 133 % de son prix en 1790. Deuxièmement, tout le transport devait être ajouté à un taux fixe par lieue. Troisièmement, cinq pour cent devaient être ajoutés pour le bénéfice du grossiste. Quatrièmement, dix pour cent ont été ajoutés pour le bénéfice du détaillant ». Le premier résultat de la loi maximum fut que les



vendeurs firent tout pour éluder les prix ainsi fixés - les fermiers, par exemple, vendaient le moins possible, et ainsi les approvisionnements sont devenus rares ; du coup les citoyens urbains ont été rationnés et ne pouvaient acheter que des quantités limitées de marchandises. Des marchandises étrangères, dont les prix étaient beaucoup plus élevés que la limite supérieure fixe, ne pouvaient pas être légalement vendues par les négociants, dont beaucoup firent faillite. D'autres finirent guillotins pour avoir transgressé la Loi du Maximum.

« Pour détecter les marchandises cachées par les fermiers et les commerçants, un système d'espionnage a été mis au point avec une récompense à l'informateur, d'un tiers de la valeur des marchandises découvertes. Pour répandre la terreur, le tribunal criminel de Strasbourg a ordonné de détruire le logement de quiconque surpris en train de vendre des marchandises à un prix supérieur au prix fixé par la Loi Maximum..

LA SEULE VALEUR REFUGE (suite)



classe ouvrière. Selon l'historien Heinrich von Sybel, les « financiers et les hommes de grands moyens étaient assez judicieux pour placer leurs avoirs autant que possible dans des objets à valeur permanente. Les ouvriers n'ont eu aucune de ces prévoyance, compétence ou moyens. Après le premier effondrement, se soulevèrent les cris des gens mourant de faim. Les routes et les ponts avaient été négligés ; beaucoup de fabriques ont été laissées dans l'abandon total. »

ESCROQUERIE GRACIEUSE

Un grand prix vient d'être décerné au concours Lépine de l'arnaque, l'olympiade permanente !

Le prodigieux succès commercial de la 2 € « commémorative circulante » Grace de Monaco a suscité chez les inventifs la création d'une copie décalquée et parmi les vendeurs d'e-bay quelques vocations d'arnaqueurs...

Un exemple ci-contre, cette copie « ESSAI 2 E » s'est vendue 152,11 € avec 29 enchères... Constatons au passage l'inefficacité du système d'évaluation e-bay, le vendeur a 312 évaluations, 99,7% de positif... pourtant de quoi inspirer confiance !

Bien entendu, un si beau succès a fait des copieurs qui ont eux aussi mis en vente l'édition très limitée de la Rare MONACO 2007 avec l'outil le plus important de la panoplie e-bay pour les escrocs, à savoir les pseudos cachés. Impossible de prévenir les victimes potentielles, la vente se fera sans obstacle...

Que faire ? Prévenir e-bay ? Jouons à un jeu : essayez de prévenir e-bay par la seule méthode qui vous garantisse que l'information a été reçue et qui soit opposable en justice, la lettre recommandée. Essayez donc de trouver l'adresse postale d'e-bay France.... bon courage ! Tout semble fait



pour que personne ne puisse prévenir personne, même pas e-bay. (Si vous la trouvez, bravo, nous avons été jusqu'au registre de Commerce pour l'obtenir...).

Prévenir Monaco ? Les ADE s'en sont chargés. Résultat nul. La personne jointe à l'institut monétaire monégasque a indiqué être informée de l'existence de cette copie, ne pas en être préoccupée et ne pas avoir l'intention de porter plainte.

On reste pantois. Il s'agit quand même de fausse monnaie circulante, au moins par destination, même si ces faux ne sont pas faits pour la circulation et, juridiquement, cela devrait tout de même valoir dans les dix ans de prison pour le faussaire.

La douceur de vivre monégasque et la certitude de vendre quand même, très cher, toutes les prochaines 2 € commémoratives locales, quelque soit le nombre de pigeons victimes de cette « 2 E », est-elle la cause de cette mansuétude ? Dommage.

Nous n'avons évidemment pas jugé utile d'essayer de prévenir le syndicat-qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres. À quoi bon ?

Il n'y a vraiment personne pour protéger les collectionneurs et seulement les AD€ et le BN pour les alerter. Sombre jungle.

Michel PRIEUR

JULIEN : LA LANCE BRISÉE

(*Scène 1*) : 26 juin 363, Julien est étendu sur le côté, une large tache auréolée et pourpre s'échappe de sa tunique, il vient d'arracher le trait qui l'a terrassé alors qu'il venait d'enlever sa cuirasse à cause de la chaleur. Le maître du monde gît sur le sable au fond du désert où le mirage d'Alexandre l'a entraîné !

(*Scène 2*) : juin ou juillet 337, dans le palais de Constantin I^{er}, dans une pièce à peine éclairée par la pénombre, un enfant se cache derrière un meuble. Dans la chambre voisine, son frère, Gallus, atteint d'une mauvaise fièvre se bat avec la mort. La Mort, elle est partout, des cris de femmes, des cliquetis d'armes, des râles d'hommes qu'on achève, le pas des assassins et là, cet enfant caché derrière un meuble qui a peur et qui n'oubliera jamais que toute sa famille est en train de se faire massacrer, cet enfant, c'est le petit Julien, qui a déjà perdu sa mère et qui cette nuit sera orphelin tout court.

(*Scène 3*) : 26 juin 363, le sang s'écoule abondamment de la plaie béante. Tout l'état-major est réuni autour de celui qui fut le maître du monde, Julien se meurt, il n'est pas triste. Moi, Ammien, son secré-

taire, son ami, entouré des siens, je le regarde partir. En nous quittant, il dit tout simplement : « j'ai soif » et non pas « tu as



vaincu, Galiléen » que lui prêteront ses détracteurs chrétiens.

Si un réalisateur ou un scénariste étaient un peu curieux ou entreprenants, ils pourraient raconter l'Histoire de Julien, sans inventer une phrase, sans changer une virgule, lais-

sant parler ceux qui l'ont côtoyé comme Ammien Marcellin, Libanius ou Oribase, son médecin. Ils raconteraient ce jour où se mourrait Julien, à 32 ans comme son modèle, Alexandre le Grand presque sept cents ans plus tôt dans la même région. Mais grâce à ses monnaies, Julien n'est pas mort, son effigie nous le restitue, vivant, tel qu'il voulut rester aux yeux du monde, un philosophe, un homme.

Avec les catalogues « **ROME** », depuis maintenant douze ans, vous avez découvert ou redécouvert les monnaies romaines avec d'autres yeux. **ROME** ce n'est pas « **VOICI** » ou « **GALA** », mais ce n'est ni le « **COHEN** » ni le « **RIC** ». C'est une autre manière d'aborder les monnaies romaines. Pas de luxe tapageur ou d'histoire à la petite semaine, de l'histoire tout court, des faits et beaucoup d'images, de photos, depuis

ROME XVI, en couleur, pour vous donner envie de débiter une collection pour les profanes et de renforcer ou de spécialiser pour ceux qui sont déjà collectionneurs. Pour tous, vous fournir un moyen d'aborder de différentes manières des monnaies que vous croyiez bien connaître.

ROME XIX : JULIEN

ROME XIX ne déroge pas à la règle avec près de 450 pages, certains diront que c'est encore « un monstre », vous allez sinon toucher, du moins pouvoir voir 2.560 monnaies romaines dont 196 bronzes de la réforme de Julien II dit le Philosophe, pour ses admirateurs, ou l'Apostat pour ses détracteurs.

Nous avons renoué avec un catalogue qui débute par une sélection thématique car vous nous avez fait savoir que vous étiez attachés à ce choix éditorial. Ne pas négliger l'aspect didactique et référentiel sur un sujet donné, telle est notre démarche et nous la conserverons dans l'avenir. Néanmoins, un catalogue **ROME** est une opération commerciale qui n'est viable que si elle couvre ses coûts et permet de préparer les **ROME** suivants dans de bonnes conditions. Depuis **ROME XVI**, vous êtes de plus en plus nombreux à nous demander des catalogues **ROME**, plus complets, plus variés. Nous avons essayé de vous apporter les réponses et le choix que vous attendiez. Il ne vous reste qu'à les lire et compléter vos collections....

ROME XIX, outre le thème avec ses « Ju-

lien », est aussi un catalogue généraliste qui vous propose 2.364 monnaies romaines comprises entre la naissance du denier romain au début de la deuxième guerre Punique et la fin de l'empire romain unifié avec une maiorina pecunia de Théodose Ier (celui qui massacra les habitants de Thessalonique avant de se faire absoudre par Ambroise évêque de Milan, en rentrant à genoux dans sa cathédrale, image déjà médiévale des pouvoirs spirituels et temporels qui s'opposent).

Au niveau des prix, puisqu'il faut bien parler d'argent et pas seulement de monnaies, entre 15 € et 4.800 € donc pour toutes les bourses et pour tous les goûts.

Quand au solidus de Gratien de l'atelier de Lyon, provenant de la collection Daniel Compas, c'est le deuxième exemplaire connu, le premier étant conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France : 4.800 € pour une pièce pratiquement unique ! Seize siècles, en or, artistiquement superbe, historiquement importante, rarissime... faudra-t-il que cette pièce d'or romaine comme quatre sur cinq de celles que nous proposons, parte à l'étranger ? Les

monnaies en général et les monnaies romaines, en particulier, sont encore très loin d'être à leur juste prix si elles sont effectivement offertes dans **ROME** à leur prix de marché actuel.

Collectionner les monnaies romaines, c'est acheter de l'Histoire et faire un pari sur un avenir où les gens auront de plus en plus de temps libre et seront à la recherche de leur identité et de leurs racines profondes. À voir l'engouement actuel pour l'Histoire, la Généalogie, les biographies et romans historiques, les reconstitutions et émissions historiques, la bonne question n'est pas de savoir si cet avenir adviendra, mais simplement quand.

Alors, rendez-vous à partir du 15 septembre pour découvrir la version papier de **ROME XIX**. Pour les autres, c'est-à-dire le peuple des internautes, retrouvez ces monnaies parmi les **DOUZE MILLE** monnaies de la boutique **ROME**, la plus importante, la plus complète et la plus impressionnante boutique romaine individuelle du cyber-espace !

Laurent SCHMITT

RENTRÉE DES CLASSES

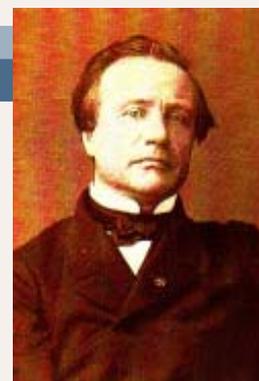
Souvent, la question m'a été posée et me l'est encore. *Existe-t-il des cours de numismatique, un diplôme de numismatique, un titre de numismate ?* Je réponds toujours par la négative pour la troisième fois. NUMISMATE n'est pas un label déposé. N'importe qui peut l'utiliser et le porter. Le mériter, c'est différent. Souvent, une autre question m'est posée : « *êtes-vous expert ?* ». Je réponds encore par la négative car il ne faut pas confondre le titre et la compétence. Je n'en ai pas pris le titre, bien qu'il soit lui aussi libre, mais je sais classer une monnaie grecque autrement qu'avec le Pozzi comme un grand expert national ou les monnaies romaines avec le Cohen comme un autre expert qui aspire à succéder au précédent... fermons la parenthèse. Il en est en numismatique comme en **France-Maçonnerie**, où il vaut mieux un profane sans tablier qu'un frère « creux » ! Je ne suis « que » Numismate et j'en suis fier ! Ce titre se mérite. Et, comme chaque année depuis 1979, je viens de renvoyer mon dossier d'inscription à l'École Prati-

que des Hautes Études (EPHE. IV^e section) en tant qu'auditeur. En effet, depuis bientôt vingt-huit ans, je suis des cours de Numismatique, pas toujours avec une parfaite assiduité, obligations professionnelles obligent, mais avec la même volonté qui faisait qu'enfant, avant chaque rentrée, je préparais mon cartable et mes affaires. Plus j'avance, et plus mes connaissances se sont aiguisées et plus je vieillis : « *je sais que je ne sais pas* » début d'une forme de sagesse peut-être ?

Souvent deux autres questions me sont soumises : « *Avez-vous un diplôme de Numismate ?* » ou « *Où peut-on suivre des cours de Numismatique ?* ». Pour la première, il n'existe pas de diplôme, en tant que tel, pas plus que de titre, mais on peut suivre des cours de Numismatique. Et la meilleure illustration est de vous évoquer les deux cours que je suis actuellement à l'EPHE. L'EPHE ? Cette vénérable institution fut créée sous le Second Empire, en 1868, à l'instigation de Victor Duruy, alors ministre de

l'Instruction Publique et surtout, pour nous numismates, auteur d'une *Histoire des Grecs*

en quatre volumes et d'une *Histoire des Romains* en sept volumes qui restent des ouvrages utiles plus d'un siècle après leur publication. L'EPHE est divisée en six sections : c'est la quatrième qui nous intéresse ici, celle des Sciences Historiques et Philologiques. Sous ce vocable pédant se cache une école merveilleuse où, pour 40 € d'inscription par an, sans niveau d'études requis mais avec un bon niveau de motivation, l'élève peut s'inscrire à près de DEUX CENTS SÉMINAIRES. Il suffit de retirer un dossier en écrivant à l'EPHE, 36 rue de Lille, 75007 PARIS, auprès du service de la scolarité. [Leur site internet est correct et utile.](#)



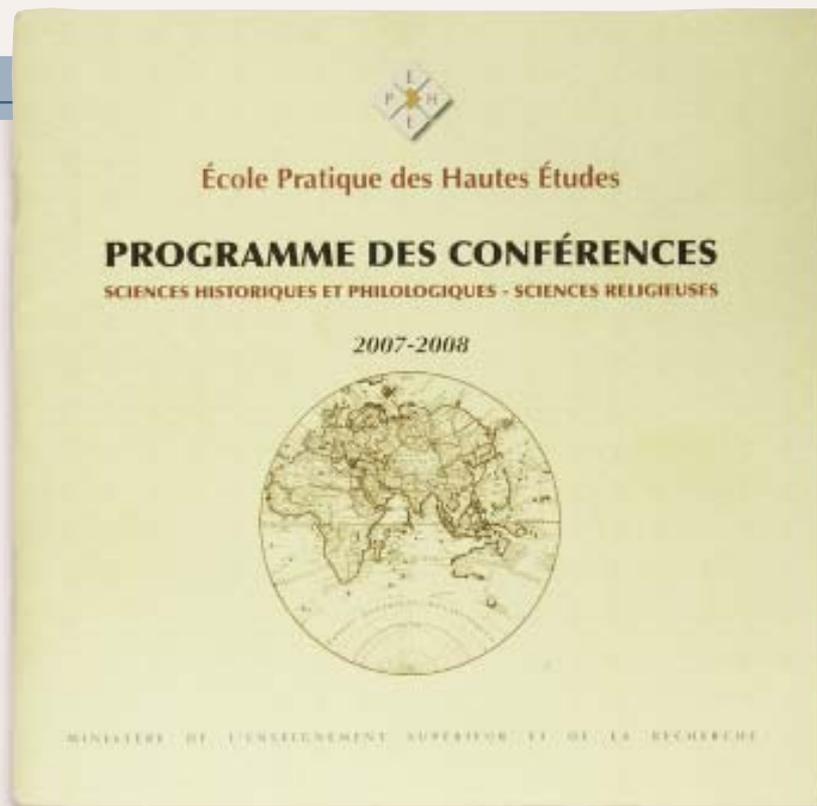
OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

maintenant ouverte aux étudiants de master et les élèves inscrits peuvent aussi préparer le diplôme de l'École ou un doctorat, des titres prestigieux, reconnus dans le monde entier.

Cette année, le début des cours est prévu le jeudi 15 novembre et ils dureront jusqu'au début juin tout en respectant les vacances universitaires. François de Callataÿ, qui a succédé à Georges Le Rider, est Conservateur en Chef du Cabinet royal de numismatique de Bruxelles et le plus jeune membre de l'Institut belge ; il a déjà eu les honneurs du BN récemment. Quant à Michel Amandry, Conservateur en chef du Cabinet des médailles de la BnF, il est le président actuel de la prestigieuse Commission Internationale de Numismatique (CIN).

Le cours de numismatique grecque portera cette année, outre un tour d'horizon de la numismatique grecque et de son actualité, sur la rédaction d'un manuel méthodologique de numismatique grecque. Quant au cours de numismatique romaine impériale, outre un tour d'horizon général, c'est le monnayage du Pont qui retiendra l'attention. Rendez-vous tous début novembre pour la rentrée des classes. Je vous tiendrai informés de la date exacte de reprise des cours. Bienvenue à l'EPHE !

Laurent SCHMITT



Pour la première fois depuis bien longtemps, les deux cours de numismatique grecque (dirigé par François de Callataÿ « *Histoire monétaire et financière du monde grec* ») et de numismatique romaine impériale (de Michel Amandry « *Iconographie du pouvoir impérial et des identités civiques* ») auront lieu le jeudi, le premier de 12 à 14 heures et le second de 14 à 16 heures, soit quatre heures de suite de

numismatique, non plus à la Sorbonne, mais à l'*Institut National d'Histoire de l'Art* (INHA), situé 2 rue Vivienne 75002, juste en face de la Bibliothèque nationale de France et du Cabinet des médailles de la BnF.

Seuls les auditeurs inscrits pourront suivre les conférences car il faut une carte pour rejoindre l'INHA, inscription avant le début octobre. Outre les auditeurs, l'EPHE est

BOUTIQUE ROME : 12.000 MONNAIES POUR LA RENTRÉE

Après un été bien rempli et des mises à jour hebdomadaires depuis le début juin jusqu'au 7 août 2007, des vacances bien méritées terminées, vous retrouverez une sélection exceptionnelle de 108 monnaies romaines pour le mardi 28 août avec plus de 20.000 € de prix de vente dont un denier de Pertinax. Au mois de septembre, nous passerons le cap fatidique des 12.000 monnaies romaines en ligne et celui des 15.000 monnaies proposées depuis l'ouverture de la boutique en octobre 2003, eh oui, déjà presque quatre ans !

Actuellement, notre boutique ROME est la plus grande boutique de vente virtuelle de professionnel consacré à ce sujet. Elle ne cesse de s'agrandir, de se diversifier et de s'enrichir et propose non seulement des monnaies romaines, mais aussi une très belle sélection de monnaies provinciales (les anciennes grecques impériales).

Nous allons reprendre notre rythme de mise à jour chaque mardi, effectif en général le mercredi, qui permet à tous ceux qui sont inscrits sur la liste de diffusion d'être informés prioritairement des nouvelles mises en ligne, en général, entre une cinquantaine et deux cent nouveaux objets. Alors, si vous n'êtes pas encore inscrits, venez rejoindre cette grande famille et découvrir la numismatique romaine sous « le plus grand chapiteau du monde » !

Francophones :

<http://www.numishop.eu/maillingliste.php>

Anglophones :

<http://www.numishop.com/maillingliste.php>

Laurent SCHMITT

PUBLICATION DU CATALOGUE DES ÉMISSIONS 2007 DE LA MONNAIE DE PARIS EN PDF

Nous avons reçu ce catalogue par un lecteur - le service d'attaché de Presse de la Monnaie de Paris a toujours une vision très étrange de son métier. Ce n'est pas mal fait, certes avec quelques pétouilles usuelles de typographie et de mise en page - tout le monde ne peut pas être aussi maniaque que nous - il reste à espérer que les chiffres des ventes réelles seront un jour publiés, histoire que ces monnaies aient, quels que soient les défauts que l'on peut leur trouver par ailleurs, une chance d'exister sur un second marché. Pour télécharger ce catalogue, cliquez.

<http://dole-monnaies-jetons.fr/>

Mise à jour concernant l'atelier monétaire de Dole :

Ajout de graphiques permettant de visualiser la rareté relative de chaque millésime. Mise à jour du nombre des exemplaires retrouvés, Variété du patagon de 1623. Ajout du jeton de 1576 (INEDIT)



www.ordonnances.org

Mise en ligne des références des textes monétaires des manuscrits de la Monnaie de Paris 4° 135 (1483-1499) et 4° 136 (1501-1521), règnes de Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier. Mise en ligne des références des textes monétaires contenues dans le manuscrit de la Monnaie de Paris F° 74 (1642-1672), règnes de Louis XIII et Louis XIV.

Document du mois : Appointment donné par le chancelier relatif à une délivrance de grands blancs hors remèdes fabriqués en la Monnaie de Paris (10 septembre 1437) Soit au total 249 nouvelles références de textes monétaires de disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 13.000 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 65.000 pages, et plus de 19.500 références de textes monétaires disponibles.

LES AMIS DES ROMAINES : ENCORE UN PEU DE PATIENCE !

Les ADR, bien que participant à la bourse d'Arles le 2 septembre, ce n'est pas l'Arlésienne ! La preuve, nous vous donnons rendez-vous au musée de l'Arles antique, le samedi 1^{er} septembre à 16 heures pour une visite commentée du musée par Laurent Schmitt.

Nous sommes CINQUANTE, enfin, mais sans publicité et sans action, en dehors de l'image de marque. Beaucoup de collectionneurs ou « d'afficionados » attendent pour nous rejoindre, l'ouverture du site qui est en train de se mettre en place, mais qui a pris un certain retard sinon un retard certain, le président en portant une large part de responsabilité. Nous allons d'autre part adhérer à la Fédération Française des Associations Numismatiques (FFAN) qui comporte elle aussi 50 membres.

Nous avons pour la rentrée un programme de travail sérieux qui vous sera bientôt dévoilé. En attendant de nous retrouver sur la toile, rendez-vous à Arles pour partager un agréable moment de convivialité.

Laurent SCHMITT (ADR 007)

LES AMIS DU FRANC : DIX ANS DÉJÀ !

Au mois d'octobre 2007, les ADF fêteront leur dix ans d'existence. Nous vous rappelons que notre dixième Assemblée Générale aura lieu le samedi 27 octobre 2007. 254 membres sont actuellement à jour de leur cotisation 2007. Il reste un mois pour vous mettre en règle avec le trésor et vous êtes encore 94 qui étiez membres en 2006 et qui n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, ne tardez pas à régulariser.

Grâce aux ADF, la collection des monnaies françaises modernes a complètement changé. Plus personne de sensé ne va acheter une monnaie rare sans aller consulter la CI. Sans le FORUM DES AMIS DU FRANC, combien d'informations seraient restées inconnues ? Sans le FRANC et son travail d'équipe, nous n'aurions pas une vision globale du monnayage et détaillé pour chacun des 4797 numéros. Venez nous rejoindre ! Il reste encore tant de travail à réaliser pour que la Numismatique Française soit à un niveau comparable avec ses voisines européennes et encore plus pour être au niveau de la Numismatique outre-atlantique !

Laurent SCHMITT (ADF 43)

SÉRIE PÉDAGOGIQUE - n° 2

Monnaies Constitutionnelles (1791-1793)



3 DENIERS AU FAISCEAU

Frappes : 1792 (An 4)

Retrait : 12 mars 1856



6 DENIERS AU FAISCEAU

Frappes : 1792 à 1793 (An 4-5)

Retrait : 12 mars 1856



12 DENIERS AU FAISCEAU

Frappes : 1791 à 1793 (An 3-5)

Retrait : 12 mars 1856



2 SOLS AU FAISCEAU
24 Deniers

Frappes : 1791 à 1793 (An 3-5)

Retrait : 12 mars 1856



15 SOLS AU GENIE
180 Deniers

Frappes : 1791 à 1793 (An 3-5)

Retrait : 31 août 1846



30 SOLS AU GENIE
360 Deniers

Frappes : 1791 à 1793 (An 3-5)

Retrait : 31 août 1846



DEMI ECU AU GENIE
3 Livres ou 60 Sols

Frappes : 1792 à 1793 (An 4-5)

Retrait : 1er janvier 1835



ECU AU GENIE
6 Livres

Frappes : 1792 à 1793 (An 4-5)

Retrait : 1er janvier 1835



LOUIS AU GENIE
24 Livres

Frappes : 1792 à 1793 (An 4-5)

Retrait : 1er janvier 1835



Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées

en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publierons dans un format

suffisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 135

ENCORE UNE T/A EN UNION ET FORCE

L'usage systématique de la macro-photo au microscope pour analyser les modifications de coins donne encore plus de résultats que prévu, n'hésitez pas à l'utiliser (tous les renseignements BN032 page 7).

Philippe Théret, qui passe toutes les dates et lettres d'ateliers des Union et Force qui se présentent à la macro-photo, vient encore de découvrir une surcharge de lettre d'atelier qui avait jusqu'à présent échappé à tous les collectionneurs et auteurs : une T/A en l'An 6 et donc encore Nantes surchargé sur Paris... Certes, comme il le fait remarquer, le T se prête bien à la surcharge puisqu'il couvre mieux la surface que, par exemple, le L.

Mais à ce compte, le MA de Marseille est encore plus efficace ! Peut-être finirons-nous par découvrir un jour que tout ou une partie des Marseilles sont en fait des coins réutilisés ? Pour conclure, il existe aussi des T « purs », et il y aura donc deux lignes pour ce millésime dans le FRANC VIII.



T/A



PUR



EXEMPLES DE T/A VUS AU MICROSCOPE ET PHOTOGRAPHIÉS DANS L'OBJECTIF : on distingue sans problème non seulement les jambages du A mais aussi sa pointe qui dépasse au centre du T.

1 CENTIME 1991



Une information transmise par notre lecteur David, à savoir que l'une de ses relations a reçu sa 1 centime 1991 en cadeau avec l'achat d'une boîte Albertville 1992. Autre information qui nous vient de Claude Carré, que je cite « j'ai reçu dans les années 1992 un courrier de la Monnaie de Paris, dans ce courrier était glissé une pièce de 1 CT 1991 enveloppée dans une feuille de papier soie, le courrier stipulait que cette pièce m'était envoyée à la suite d'un tirage au sort. Il semblerait que les factures gérées par ordinateurs ont désignés un certain nombre de clients qui ont bénéficiés de ce cadeau. Ce ne peut en aucun cas être le fait d'être « bon client de la MDP » je n'ai effectué qu'un seul achat à la MDP une BU 1991 que je ne pouvais obtenir par mon club Association Numismatique Ardennaise. »

TROIS POINTS ? TROUVÉS !

Les coïncidences sont parfois incroyables. Le BN036 n'était pas encore sorti, demandant entre autres de vérifier les 40 francs Louis XVIII 1824 pour trouver un exemplaire avec trois points en ligne à la fin de la légende du droit que nos collègues d'Au Papier-Monnaie, de Nantes, nous envoyaient la photo d'un autre exemplaire, présent dans leur stock.



Première constatation, ce n'est pas le même exemplaire (petits chocs différents) et c'est le même coin (même défaut du coin après le E final). Deux exemplaires répertoriés, c'est manifestement rare, mais pourquoi ces trois points ? Comme il ne semble pas y avoir de raison monétaire, ne pourrait-on penser que le monnayeur a essayé de camoufler le défaut de son coin avec ces trois points ? Cette variété sera en note dans le FRANC VIII.

ENQUÊTE D'OPINION...

Un très intéressant article du Figaro en date du 14 et 15 juillet sur la Monnaie de Paris que nous n'avons absolument pas réussi à retrouver sur leur site... nous apprend que la nouvelle direction de la Monnaie a lancé trois enquêtes, dont l'une par BVA, donc une enquête d'opinion.

Etrange et plus que curieux, ni Laurent Schmitt, président des Amis du Franc, ni Olivier Fournier, président des Amis de l'Euro, les deux plus grosses associations numismatiques françaises, n'ont été conviés à s'exprimer. Les gens de BVA connaissent-ils même leur existence ?

J'ai effectivement eu une enquêtrice au téléphone, pendant une bonne demi-heure, le BN semblant avoir été vigoureusement cité par certains de ses interlocuteurs et j'ai prêché entre autres pour que Jean-Claude Deroche, professionnel client de la Monnaie depuis 25 ans, donne son opinion... lui non plus n'a pas été interrogé.

À quoi bon une enquête si les résultats sont déterminés d'avance par le choix bien trié des interlocuteurs ?

Michel PRIEUR

NAPOLÉON III LAURÉS

DEUX TYPES DIFFÉRENTS D'ÉCUS

NOTE LIMINAIRE : *quand on reprend les définitions des types, variantes, variétés et artefacts dans l'introduction du FRANC, on constate que de nombreux types restent confondus bien que les matrices utilisées soient indiscutablement différentes. L'objectif n'est pas de bouleverser les classements établis sur les apparences depuis un siècle mais d'informer les collectionneurs par types qu'ils ont tout intérêt à se préoccuper dès maintenant d'avoir en collection un exemplaire de chaque type réel. Par exemple ? Avoir les deux revers de 10 francs or tête laurée, avoir les deux matrices différentes, 4 et 5 feuilles, de revers de Charles X, avoir un exemplaire de chaque type d'UF, avoir la 5 francs Lavrillier à 9 ouvert et à 9 fermé...*

Dans cet article, l'auteur met en évidence que deux matrices différentes furent utilisées pour la réalisation des 5 francs argent Napoléon III lauré : il y a techniquement deux types monétaires différents pour cette émission. Mieux vaut en tenir compte aujourd'hui et les entrer en collection qu'attendre le jour où tous les collectionneurs les rechercheront.

On distingue habituellement deux types d'écus de 5 francs frappés sous Napoléon III : des écus au buste nu, datés de 1854 à 1859, œuvre du graveur Bouvet ; des écus au buste lauré, datés de 1861 à 1870, œuvre d'Albert-Désiré Barre.

Lorsqu'on considère les portraits de cette seconde série d'écus, il se dégage une impression diffuse que la gravure du portrait semble connaître quelques modifications avec le temps. L'observation est toutefois rendue difficile par la rareté de ces monnaies pour la période allant de 1861 à 1866, où elles furent l'objet d'émissions restreintes.

Une inspection détaillée met en effet en évidence une transformation significative de la gravure des mèches à hauteur du front. Alors que les exemplaires de l'année 1861, petit (1) et grand (2) A, présentent une mèche fournie et d'assez fort relief, les portraits des années ultérieures (3 et 4) révèlent une tempe plus plate, avec une chevelure très nettement plus dégagée.

Compte tenu du caractère industriel des frappes du XIX^e siècle, cette modification a sans aucun doute été réalisée par le graveur dans le poinçon de l'effigie qui servait à la fabrication des matrices de reproduction des coins.



1. variété à la petite lettre d'atelier de Paris, avec un petit A



2. variété de 1861 à la grande lettre d'atelier de Paris, un grand A



3. détail d'une variété de l'écu de 1862 sans lettre d'atelier



4. détail d'un écu de 1870 frappé à Paris



5. Cet essai porte une étoile à l'emplacement de la lettre d'atelier en bas à droite. Il est au type des écus de 1861, c'est à dire « à la mèche »



6. Cet essai ne porte pas d'étoile mais une très petite lettre E entre la tranche du cou et la signature du graveur. Il est au type définitif, « sans mèche », des monnaies frappées à partir de 1862

DEUX TYPES... suite

Il s'agit là d'une importante variante de gravure, mais pour envisager l'existence de deux types d'écus de Napoléon III laurés au lieu d'un seul, encore faudrait-il que ces frappes « courantes » correspondent à des essais présentant la même différence de gravure.

Or il existe effectivement deux essais de pièces de 5 francs laurés de Napoléon III, à tranche lisse, tous deux datés de 1861, qui permettent bien d'entériner l'existence de deux types distincts :

- Le premier essai porte une étoile à l'emplacement de la lettre d'atelier en bas à droite. Cet essai, illustré par la photographie numéro 5, est au type des écus de 1861, c'est à dire « à la mèche » ;
- Le second essai ne porte pas d'étoile mais une très petite lettre E entre la tranche du cou et la signature du graveur. Il est au type définitif, « sans mèche », des monnaies frappées à partir de 1862 (illustration n°6).

Il est à mon avis possible que cette correction, sans doute tardive dans l'année 1861, ait eu pour objet de mieux accorder le portrait de la pièce de 5 francs au portrait des monnaies d'or et plus particulièrement à celui de la grosse pièce de 100 francs fabriquée à partir de 1862.

La plupart des écus de 1862, dont la variété où est omise la lettre d'atelier A de Paris à l'avvers, sont au type définitif – sans mèche - comme ceux des années suivantes.



Il existe toutefois de rarissimes monnaies de 1862 frappées avec la matrice d'avvers du premier type – à la mèche - comme le prouve l'exemplaire qui figurait au numéro 1565 de la VSO CGB Monnaies XIX et que je n'ai jamais vu en une autre occasion.

PHB

LIGNE NOUVELLE DANS LE

FRANC VIII !

Philippe Théret nous communique une photo de l'AN 11 K avec date bien centrée. Ce qui nous donne une ligne de plus dans le Franc VIII.

Comme l'article de la chronique UF sur l'atelier de Bordeaux l'avait conjecturé, l'AN 11 K bien centré existe donc vraiment !

Dans le registre d'Augustin Dupré on note deux dates de fabrication des coins à l'AN 11 pour Bordeaux :

- 5 paire de coins le 29 fructidor AN 10 (16/09/1802)
- 3,5 paires de coins le 15 brumaire AN 11 (06/11/1802)

Après avoir passé un an à fabriquer des coins avec une position du L (de L'AN) à gauche du R (de FRANCS), il n'est pas illogique que les premiers coins de l'AN 11 de Bordeaux l'aient été à ce mode. Jusqu'à présent nous n'avions retrouvé que de tels exemplaires.

Le nouvel exemplaire correctement centré provient donc de l'un des coins du 15 brumaire.

Si maintenant on consulte le registre de délivrances, on ne trouve qu'une seule délivrance après le 15 brumaire : la délivrance N°7 du 17 brumaire qui donne une production de 4039 exemplaires.

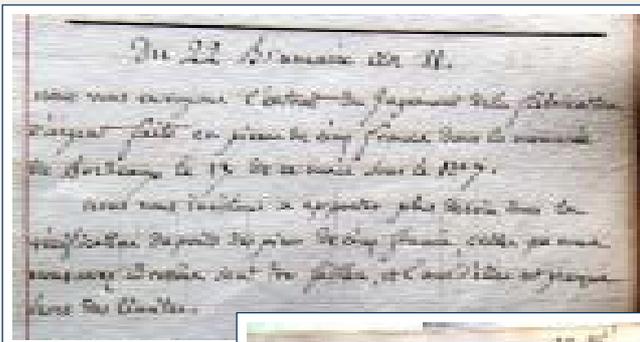
Peut-on mettre ce tirage pour cette nouvelle ligne autrement qu'en note de bas de page ? Les suspicions de sur-fabrication illégale sur Bordeaux sont telles que nous ne pouvons pas faire confiance à ces chiffres.

C'est néanmoins un exemplaire rare car c'est le premier vu sur une trentaine d'AN 11K observés.

La délivrance n°7 semble avoir posé problème concernant le faible poids constaté sur les six exemplaires de test de la délivrance.

L'exemplaire retrouvé ne pèse que 24,79 g pour un état de conservation plutôt élevé, ce qui confirmerait la remarque du contrôleur.

Michel PRIEUR



REGISTRE DE FABRICATION DES COINS			
N°	DATE	QUANTITE	REMARQUES
1	29 fructidor AN 10	5 paires	
2	15 brumaire AN 11	3,5 paires	
3			
4			
5			
6			
7	17 brumaire AN 11	4039	
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			

LE TRÉSOR VIKING DE HARROGATE

Le British Museum vient de présenter à la presse le plus important trésor viking découvert depuis plus d'un siècle et sa présentation nous donne l'occasion de rappeler l'importance de ce genre de trésors. Celui-ci comporte 617 monnaies, 65 objets ou bijoux, en or et en argent, et un pot d'argent ciselé. Il devrait avoir été enterré après l'effondrement du royaume viking et la dernière pièce qu'il contient est une monnaie du roi anglo-saxon Athelstan. Il est donc daté de 927, la prise de contrôle de toute l'Angleterre par les Anglo-saxons. Pourquoi un trésor « viking » ? Parce qu'un anglo-saxon n'aurait pas eu de raison d'enterrer son butin...

Pourquoi ce trésor est-il si important ? Car l'origine des pièces de monnaies du trésor va de l'Afghanistan à la Russie, en passant évidemment par l'Europe continentale mais aussi par l'Arménie et Samarkand. Il montre donc que des liaisons commerciales existaient encore, au X^e siècle, entre l'Angleterre et l'Asie.

Les historiens pensaient que de telles liaisons avaient cessé depuis le déclin de l'Empire romain (*les échanges économiques des Romains avec l'Orient sont prouvées par la découverte d'énormes trésors de monnaies romaines en or au Sri Lanka*). Certes, on ne peut pas imaginer ni que ce riche viking aurait été personnellement en

Afghanistan, ni même qu'il aurait fait du commerce avec cette région. En revanche, on peut supposer avec une quasi-certitude qu'il pilla un jour une région où quelqu'un avait eu des liaisons commerciales avec l'Extrême-orient. Donc que ces liaisons existaient.

Il faut noter à leur éloge le comportement des découvreurs qui résistèrent à l'envie de vider le pot et l'apportèrent intact au British Museum : l'ordre et la disposition des objets fournissent aussi des informations historiques !

Le fonds de la question est là : en France, on confond l'intérêt de la possession physique de l'objet et celui de l'information scientifique qu'il apporte par son contexte. En Angleterre, on sécurise avant tout l'information scientifique et, si l'on peut, on acquiert l'objet pour un musée, au prix du marché. Le résultat est que l'Angleterre publie de l'information à tour de bras et qu'en France on doit se battre pour essayer de préserver un minimum d'information scientifique.

Sans parler des musées français qui sont des tombes où des chercheurs bien en cours vont bloquer pendant dix, vingt ans, voire plus, l'accès aux collections et aux trésors péniblement sauvés. Des noms ? Allons, nous ne sommes pas si méchants mais il y en a franchement qui usent et abusent.

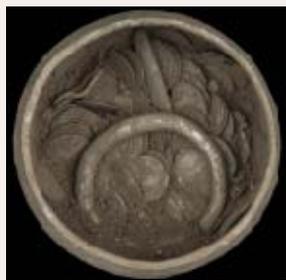
Que faire ? Au moins sauver les découvertes de hasard, ce que nous faisons, en rappelant à chaque occasion la loi : en France, un trésor appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour moitié au propriétaire du terrain. Sans taxes ni confiscation, s'il a été déclaré. Nous préparons les déclarations gratuitement (photographie, descriptions, rédaction, présentation)...

Découvreurs de hasard, n'écoutez pas ceux qui vivent grassement de l'achat clandestin et qui vous prédisent le pire si vous déclarez... venez nous voir : vous êtes dans votre droit et il y a toujours une solution.

Michel PRIEUR



ESTIMATION



Estimer ce genre de trésor est malaisé, le nombre de pièces inédites étant important et donc sans référence de prix mais le British Museum pense en offrir un million de livres sterling (1,5 M€), qui seront donc répartis entre les deux découvreurs et le propriétaire du terrain. À première vue, cela semble une estimation basse mais le trésor a eu la chance de tomber sur des découvreurs civilisés et non sur des pilliers de sites et il semble que les découvreurs accepteront cette offre, déjà très conséquente.

Le trésor sera évalué par le *Department of Culture, Media and Sport* et l'*Independent Treasure Valuation Committee* : en Angleterre le financement des achats de trésors culturels est assuré par une taxe sur les paris sportifs et les loteries !

LES CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Autres pays, autres mœurs, autres lois... Le trésor a été découvert par deux prospecteurs de loisir qui avaient déjà visité ce champ, détecteur de métaux en main, pour n'y trouver que des boutons et s'étaient vus, le jour même, refuser l'accès à leur champ par deux propriétaires de fermes. Faute de mieux, ils retournèrent donc sur le « champ aux boutons » et découvrirent rapidement le pot et son contenu.

Ils portèrent ensuite la découverte au British Museum, afin de le faire examiner... la découverte, considérée comme « phénoménale » fut juridiquement classée comme « Trésor », ce qui donne le droit au musée d'obtenir du gouvernement les fonds nécessaires pour l'acquérir.

Si nous avions été en France, compte tenu de la législation génératrice d'effets pervers (n'oublions pas que l'on a déclaré et étudié plus de trésors gaulois en France avant la législation actuelle et l'invention

du détecteur de métaux qu'après...) et de la pauvreté des musées (nous avons dû laisser partir à l'étranger pour onze mille euros un coin monétaire rarissime trouvé en France, qu'espérer pour un trésor d'un million et demi d'euros ?) il y aurait certainement eu des problèmes, voire une catastrophe. Informés, nous aurions essayé de négocier correctement avec les responsables pour ne pas voir les éléments les plus importants finir à l'étranger, en couverture d'un catalogue de vente à New-York..., ce qui arrive si souvent, et récupérer l'ensemble avant qu'il ne soit trop tard.

Après tout, la dette de la France se situe déjà vers les deux mille milliards d'euros (en tenant compte des retraites des fonctionnaires), on devrait bien pouvoir rajouter un petit million et demi, le cas échéant.

Michel PRIEUR
prieur@cgb.fr

LES VENTES DES AUTRES

Une demande récurrente lors du questionnaire du BN, et sur laquelle nous avons fait l'impasse, était « Rédigez des articles sur les ventes des autres professionnels, tant en France qu'à l'étranger ».

Pourquoi ne pas avoir relevé ?

Simple, et cette petite anecdote va en fournir une explication limpide.

Certes, nous n'avons *a priori* aucun obstacle à publier des annonces de ventes, accompagnées de textes fournis par le vendeur, et dont le contenu est donc de sa seule responsabilité, pour peu que nous les recevions en temps, accompagnées si possible de photos de qualité décente et en numérique. Mais encore faudrait-il que nos confrères pensent à nous envoyer les présentations de leurs ventes...

En revanche, nous nous refusons absolument à commenter des résultats de ventes car cela ne sert rigoureusement à rien de constructif. Dire que c'était une belle vente, que telle ou telle monnaie a réalisé tel ou tel prix n'a de sens que si nous avons effectivement été voir les monnaies en question. Or, nous n'en avons pas le temps.

Plus encore, chez nous comme dans les journaux de la grande presse, ce qui intéresse le lecteur, ce sont les *trains qui n'arrivent pas à l'heure* et non pas les pièces normales vendues normalement à des prix normaux.

Bref, les erreurs, les pièces qui font dix fois

l'estimation, les truquées, les faux, les classements erronés, les révisions flagrantes... Et c'est là que le bât blesse.

Si nous sommes toujours reconnaissants à qui nous signale un faux que nous aurions laissé passer, une tranche refaite que nous n'aurions pas vue, un classement faux, ce n'est pas le cas de tout le monde et j'aurais même tendance à dire que nous sommes une exception.

On a franchement l'impression, quand on signale un faux à un collègue, que l'on met en cause son intégrité, son sens moral, ses compétences, sa vue, son ouïe, sa carrière... pourtant que celui qui n'a jamais fait une erreur me lance la première pierre !

Prenons un exemple simple.



Nous recevons un catalogue dans lequel une photo saute aux yeux. C'est à mon avis de toute évidence un truqué assez rare,

un faux flan bruni. Le responsable de ces truquages semble avoir sévi dans les années 60, j'ai déjà vu trois ou quatre de ses œuvres.

Le principe est simple. Prendre une monnaie astiquée et en remettre un grand coup pour donner l'impression d'un flan miroir puis passer à la peinture de maquette (ou de soldats de plomb) les reliefs avec une teinte gris mat qui va donner l'impression d'un riche velours de frappe et produire un très bel effet camée. Autre version, et ce pourrait être le cas ici car la légende n'est pas mate, l'attaque de la surface du portrait avec un acide, le reste étant protégé.

Que faire ? Téléphoner pour prévenir l'expert ? Inutile : au mieux le téléphone sera raccroché immédiatement, au pire après une bordée d'injures diverses et variées. La pièce d'orfèvrerie a été vendue 1500 €.. alors que je suis bien certain ne pas être le seul à l'avoir repérée. Que fait le *syndicat-qui-ne-répond-pas-à-nos-lettres* ?

Non, nous ne ferons aucun commentaire sur les ventes des confrères. Que le syndicat se charge de ses membres, les rédacteurs et lecteurs du BN se chargeront des autres.

Et inutile de me demander d'où sort ce chef d'œuvre de la peinture figurative : si vous n'êtes pas l'acheteur, aucune utilité. Et si vous êtes l'acheteur, vous savez ce qui vous reste à faire : prenez une loupe x10 et faites-vous votre propre opinion.

Michel PRIEUR

BU MASSACRÉ



Nous n'allons pas gloser sur l'incongruité de mettre en vente (on ne peut vraiment pas dire en circulation !) une 2 euro « circulante » à des tarifs extrêmement éloignés de la valeur faciale.

Chacun est libre de faire ce qu'il souhaite et de vendre au prix où il trouve acheteur.

En revanche nous allons nous interroger sur la qualité de ce BU vendu à un prix exorbitant... voir photos.

Tous les exemplaires que nous avons vus étaient peu ou prou massacrés de coups de sacs (coups causés par le choc des monnaies entre elles dans un sac). C'est incompréhensible car nous avons vu à notre visite à Pessac que les monnaies sortent en rouleaux.

Chocs des pièces éjectées dans les bacs au moment de la frappe ? Étonnant car les chocs sont trop nombreux.

Que s'est-il passé ? Qui a massacré les Graces ?

Domage pour le fabricant, dommage pour l'émetteur, dommage pour les acheteurs et une belle occasion de plus de constater que « sortant de frappe » ne veut pas dire FDC.

Michel PRIEUR



FORUM AD€N° 037

L'EURO. EUROPÉEN ?

C'est un paradoxe pour les collectionneurs d'euros.

En effet, nous collectionnons un objet, l'euro, qui est par essence le symbole premier de la Communauté Européenne.

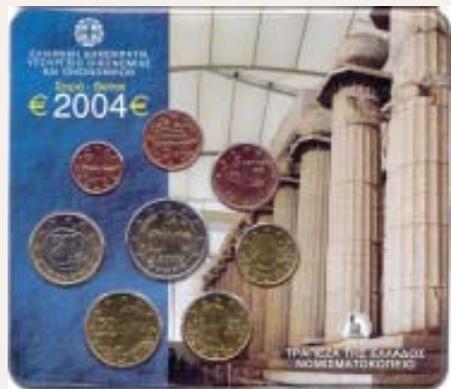
Or il semble bien que certains principes juridiques de base du droit communautaire soient battus en brèche lors de l'achat de produits numismatiques en euro auprès des instituts d'émission.

Le marché de l'euro de collection n'est pas sans connaître certaines dérives qui méritent au moins d'être relevées.

I) Atteintes à la concurrence : le marché n'est pas libre

* Certains pays font valoir une préférence nationale entre collectionneurs, en contradiction totale avec les principes juridiques de base qui régissent la Communauté Européenne.

Ainsi, la Grèce a appliqué une préférence nationale en matière de prix, concernant notamment l'achat du BU classique 2004.



Ce set avait un intérêt tout particulier dans la mesure où il contenait la 2 euro 2004 classique non émise pour la circulation. Le nombre de set étant de 30 000 exemplaires, c'est la pièce de 2 euro circulante la plus rare depuis la création de l'euro.

Ce BU a été proposé au prix de 20 euros pour les ressortissants grecs et au prix de 30 euros à tout ressortissant étranger.

Cette pratique constitue une discrimination et surtout un comportement contraire au principe de l'égalité de traitement au sein de la Communauté Européenne.

* D'autres font valoir une préférence nationale pour la simple acquisition de sets en euros.

Selon certaines informations non confirmées, le BU de Malte 2008, premier BU en euros, serait réservé aux collectionneurs maltais en priorité sauf pour les collection-

neurs étrangers qui ont acquis les deux sets précédents 2006 et 2007, vendus avec un certificat de vente donnant priorité pour l'achat d'un BU 2008 en euros. Soit un investissement pour un futur BU 2008 de 50 euros (hors frais de port) plus le prix du BU euros, qui serait autour de 30 euros.

Un simple collectionneur non ressortissant de Malte aura donc dû déboursier 80 euros, plus les frais de port pour trois BU, pour obtenir un seul BU en euros de Malte.

Pour ce qui est des starter-kits, la vente aux collectionneurs non ressortissants est reportée au 01/01/2008 dans la limite des stocks qui seront encore disponibles. Une liste de clients, intéressés par les starter-kits notamment, est en cours de réalisation. Toute personne intéressée peut se faire connaître sur le site de la Banque centrale de Malte pour être alertée des émissions d'euros maltais.

L'intégration à la liste d'attente se fait sur simple demande. La Banque centrale de Slovaquie avait procédé de cette manière et avait ensuite envoyé un bon de commande à tout collectionneur s'étant préalablement fait connaître sur son site.

Dans une note du 03/07/2007, la banque centrale de Chypre a posé les principes suivants pour la distribution des futurs euros chypriotes :

fixée pour les achats de séries UNC.



- Les starters-kits seront dans un premier temps réservés exclusivement à la population chypriote afin de faciliter les transactions de faible montant pendant les premiers jours suite au changement de monnaie. Ils seront ensuite vendus le cas échéant aux collectionneurs non résidents à Chypre dans la limite des stocks encore disponibles à compter du 01/01/2008. Aucune limite quantitative n'a été fixée.

Cependant, le faible niveau des stocks au 01/01/2008 pourra entraîner la mise en place de restrictions quantitatives. Pour mémoire, la Slovaquie avait limité les achats de starter kits en 2007 à dix exemplaires par collectionneur.

- Enfin, les BU seront commercialisés, pour les collectionneurs non résidents à Chypre, par la Monnaie de Finlande. En effet, cet institut a obtenu le marché de la frappe des euros chypriotes. Il a obtenu en contrepartie un accord de distribution exclusive des BU hors de Chypre. La banque centrale ne peut pas vendre de sets en dehors de Chypre en application de cet accord.

Une comparaison de ces politiques de distribution de produits numismatiques en euro avec celle mise en place par la banque centrale de Slovaquie en 2007 montre bien que tous les instituts monétaires n'ont pas tous la même approche du droit communautaire et du principe du libre échange.

Chaque collectionneur devrait avoir le même accès aux produits numismatiques émis au sein de la Communauté Européenne.

NO	DESCRIPTION	FINN BU (CHYPRE)		FINN BU (CYPRUS)	
		PRICE 1	PRICE 2	PRICE 1	PRICE 2
1	1€	1.00	1.00	1.00	1.00
2	2€	2.00	2.00	2.00	2.00
3	5€	5.00	5.00	5.00	5.00
4	10€	10.00	10.00	10.00	10.00
5	20€	20.00	20.00	20.00	20.00
6	50€	50.00	50.00	50.00	50.00

- Les séries de monnaies de circulation (UNC) seront disponibles à la vente à compter du 01/11/2007. L'imprimé dédié sera disponible sur le site en ligne de la banque centrale à compter de cette date. Il est précisé qu'aucune restriction quantitative n'a été

FORUM ADEN° 037 (SUITE)



II) Surfacturation et lisibilité des frais annexes

* Surfacturation de frais par les Instituts monétaires :

Cette pratique tend à être généralisée et la question de la nature de ces coûts est soulevée.

The image is a screenshot of a bank statement. It shows a table with columns for 'Date', 'Description', 'Débit', 'Crédit', and 'Solde'. The transactions listed include 'Compte courant', 'Virement', and 'Prise de circulation'. The total amount shown is 296,00.

Ainsi, le Luxembourg ou la Slovénie vendent un rouleau de 2 euro de circulation d'un millésime précis (pièces non mélangées) pour 56 euros. Or, ces rouleaux contiennent 25 pièces, soit une valeur faciale au rouleau de 50 euros. La banque prélève donc 6 euros de frais (hors frais de port – TVA et autres frais annexes facturés en sus).
Question : à quoi correspond ce montant ?

Une réponse, qui tient du « bon sens », est que ce montant correspond aux frais de manutention sur les pièces qui doivent être triées par la Banque avant mise en rouleaux (!?).

Problème: Les pièces sont frappées et conditionnées (donc mises en rouleaux) par le prestataire qui a obtenu le marché de la frappe des monnaies de circulation. Dans les deux cas, la Monnaie de Finlande.

Les marchés de frappe de monnaie seraient donc négociés à un prix différent selon que la monnaie est destinée aux collectionneurs ou aux institutions financières pour la circulation ? Cette explication ne tient bien sûr pas la route une seconde. À défaut de tout autre élément, c'est un supplément de marge commerciale qui est facturé au client collectionneur. Collectionneur qui aux yeux de certains dirigeants de sociétés doit faire partie de la famille des « vaches à lait ».

* Manque de lisibilité des frais (le cas chypriote):

Les collectionneurs ne sont pas ménagés par cet institut : des frais bancaires astronomiques pour les paiements par virement, la carte bancaire refusée comme moyen de paiement... bref, rien n'est fait pour lui faciliter la vie. Ce cas revêt une importance toute particulière dans la mesure où Chypre adoptera l'euro au 01/01/2008.

L'étude comparative des différents tarifs proposés est particulièrement révélatrice sur ce point. Un tableau comparatif est joint à cet article et peut inciter le lecteur à se poser des questions.

Il convient de préciser que les comparaisons sont réalisées à deux niveaux différents:

- la comparaison des différents tarifs est exprimée en taux de variation par rapport au prix « cash », sur des prix soumis en théorie aux mêmes règles en matière de TVA (cf note « e » des conditions tarifaires de Mars 2007).
- les prix mentionnés sur la grille tarifaire incluent l'assurance, les frais postaux et les frais de manutention. Les variations constatées ne peuvent donc pas être expliquées par ce type de coût (cf note « d » des conditions tarifaires de Mars 2007).

a) Taux de commission sur les achats effectués par des résidents de la CE selon qu'ils sont effectués en cash ou non :

La commission prélevée n'est pas forfaitaire. Elle varie entre 17 et 20 euros. Elle n'est pas non plus proportionnelle car elle varie entre 45 et... 113 % du prix cash de l'article commandé. Il peut sembler étonnant que le montant des frais bancaires varie en fonction de l'article commandé par le collectionneur. En outre, une commission qui représente plus de 100 % du montant de l'article commandé est plutôt dissuasive pour le collectionneur non résident. Ce dernier préférera payer en cash mais supportera seul le risque financier lié à cette opération en cas de perte de son paiement. Il pourra même difficilement apporter la preuve du règlement sauf à l'envoyer par envoi recommandé (d'où des frais postaux supplémentaires...).

b) Taux de commission sur les achats effectués par des non résidents de la CE selon qu'ils sont effectués en cash ou non :

La commission prélevée n'est pas forfaitaire. Elle varie entre 15 et 19 euros. Elle n'est pas non plus proportionnelle car elle varie entre 33 % et... 180 % du prix cash de l'article commandé.

c) Comparaison des mêmes opérations effectuées par un résident CE et par un non résident CE :

La commission pour les pièces BE est de 18 euros pour la pièce au millésime 2005 et de 20 euros pour la pièce au millésime 2006 si vous êtes ressortissant de la CE. Dans le cas contraire, elle est respectivement de 15 euros en 2005 et de 15 euros en 2006. L'écart ne peut se justifier sur la base de la TVA appliquée à la commission si vous êtes ressortissant communautaire et non immatriculé en TVA. Ce qui est le cas du collectionneur lambda non professionnel. Si la commission prélevée sur un collectionneur non résident de la CE est de 15 euros HT, cela revient à une commission TTC de 17,25 euros (Taux de TVA chypriote de 15%).

Tarifs Chypre au 14/03/2007

Description	Pour pays membres de la CE				Pour les pays non membres de la CE				écart de prix paiement par cash CE/non CE		écart de prix paiement par virement pays CE/non CE	
	paiement par virement	paiement cash	écart brut	% variation	paiement par virement	paiement cash	écart brut	% variation	écart brut	% variation	écart brut	% variation
proof coins (cased)												
2005	58	40	18	45%	50	35	15	43%	5	14,3%	8	16,00%
2006	70	50	20	40%	60	45	15	33%	5	11,1%	10	16,67%
uncirculated coins (cased)												
2004	39	20	19	95%	34	15	19	127%	5	33,3%	5	14,71%
uncirculated coins (capsule)												
2006	35	15	20	133%	30	15	15	100%	0		5	16,67%
uncirculated coins (loose)												
2004	32	15	17	113%	28	10	18	180%	5	50,0%	4	14,29%

FORUM AD€N° 037 (SUITE)

L'écart peut s'expliquer par des taux de commissions différents pour les opérations réalisées au sein de la CE et les opérations hors CE. Mais alors pourquoi le taux de commission sur le set 2004 est-il dans les deux cas de 19 euros ? Ne devrait-il pas y avoir une différence même minime entre les deux du fait de l'application de la TVA sur la commission pour les ressortissants de la CE ?

Bref, la politique tarifaire de cet établissement monétaire laisse perplexe. En outre, aucune information n'est disponible sur le détail des autres frais annexes, tous les prix étant tous frais inclus.

III) Carence de l'information :

Comme l'a souligné Olivier Fournier dans un précédent article, certains instituts ne communiquent pas ou avec beaucoup de retard sur la production des monnaies de circulation. On peut citer le cas de la MDP qui n'a pas actualisé les chiffres de ses frappes depuis 2004. On ne peut par contre que penser du bien d'un institut qui communique sur une erreur de frappe chiffrée (55 000 exemplaires) sur la 2 euro 2006 avec la nouvelle face commune 2007 (d'où l'erreur) comme l'Hôtel des Monnaies de Finlande quelques mois après que l'erreur a été commise. La MDP n'a toujours pas communiqué sur l'erreur de tranche sur-

venue dans la frappe de la 2 euro française 2001 (estimée par Michel PRIEUR à 40 000 exemplaires avec la tranche néerlandaise – cf Euro 3, chiffre obtenu *off the record* et manifestement surévalué).

Que penser du set fantôme 2007 de la MDP en pré-vente à 20 000 exemplaires avec la 2 euro classique (annoncée à 20 000 exemplaires elle aussi, l'autre set annuel devant contenir une 2 euro commémorative 2007) ? La MDP n'a jamais contesté ou fait interdire cette offre commerciale présente dans plusieurs magazines et mise en place par deux professionnels bien connus.

Et pourtant, l'impact sur le patrimoine des collectionneurs n'est pas neutre. Un BU du Vatican tiré à 80 000 exemplaires et avec un prix de revente moyen de 100 euros représente un tirage d'une valeur de 8 millions d'euros sur le second marché. Un collectionneur se retrouverait donc à la tête d'un patrimoine de 2 000 euros (estimation très basse) rien que sur une seule émission annuelle d'un seul pays sur 20 ans.

Conclusion :

De telles pratiques risquent de détourner de la collection d'euros de circulation un



public de jeunes collectionneurs qui, sans chercher à spéculer, ne sera pas tenté d'investir une part de son revenu annuel et donc de son patrimoine futur dans une collection qui risque d'être à terme une non-valeur. Car c'est bien le risque encouru lorsque les collectionneurs se détournent d'un sujet de collection. Les prix à la revente sur le second marché s'effondrent, faute d'acquéreurs. Pour mémoire, le secteur commercial de la MDP (monnaies pour collectionneurs, françaises ou non) représente 50 % de son chiffre d'affaires. L'enjeu est donc de taille pour les instituts émetteurs et pas seulement pour les collectionneurs.

Fabrice Rolland

redaction-evenements@amisdeleuro.org

DE L'IMPORTANCE DES COLLECTIONNEURS D'EUROS

Il est atterrant de constater que, année après année, les Instituts monétaires, dans leur grande majorité, ne se préoccupent pas des collectionneurs sauf pour leur tondre le poil au plus ras possible.

Pour une Monnaie, un collectionneur est pourtant ce que l'on appelle un *prescripteur* en termes de marketing.

C'est celui qui, dans son entourage et ses relations, va parler du produit, en chanter les louanges, le faire voir, en encourager la consommation et lui conférer une image de marque positive. Dans toutes les grandes firmes de produits de large consommation, on cultive les prescripteurs à coups de clubs, d'associations, de communication d'informations privilégiées, d'invitation à des inaugurations...

Certes, on peut penser que des cosmétiques, par exemple, sont consommés alors que les collectionneurs d'euros ne « consomment » et ne « rapportent » rien.

Profonde erreur à deux niveaux.

Tout d'abord, un objet de collection est par définition un objet qui a perdu sa valeur d'usage. Un collectionneur ne paye pas avec ses monnaies et, de ce fait, leur

valeur faciale ne sera jamais remboursée. C'est très important pour les billets dont le seignuriage représente une proportion énorme de la valeur, moins pour les monnaies, mais c'est quand même loin d'être négligeable.

Il y a surtout la confiance dans la Monnaie. Le premier russe qui garda un billet en dollars au lieu de le convertir en roubles mit le premier coup de hache dans le bouleau soviétique. Quand le gouvernement de l'URSS organisa des magasins « en devises » et fit payer les visas en dollars, les coups de hache tombèrent dru. Il ne restait plus qu'un coup de vent pour emporter le tout.

A contrario, la confiance que la population américaine conserve au dollar est intacte. Pourtant, cette devise sur-endettée, manipulée, est une vraie planche pourrie, sans garantie sauf celle que la planche à billets et le déficit continueront de plus belle... Et les Américains n'ont qu'à lire leurs journaux pour le savoir. Or personne n'y fait des économies en Yens, Francs suisses ou Euros. En Union Soviétique, non seulement il était pratiquement interdit de collectionner, sauf les gadgets du Parti, mais la monnaie y était

horrible d'aspect, glauque, d'un graphisme médiocre.

Aux USA, le travail remarquable de la US Mint a produit plusieurs millions de collectionneurs.

Y a-t-il un lien ?

Les Instituts monétaires européens, Dieu merci, n'en sont pas au point des Soviétiques, mais plutôt que de faire le test, ils devraient suivre l'exemple américain. Il suffit juste de se renseigner sur ce qu'est un collectionneur et agir en fonction.

Michel PRIEUR



SCANDALE MONÉTAIRE À BERGERAC

*Gonflés comme Artaban, fiers comme Cyrano,
Ce jour-là, notre nez, nous l'avions dans le dos !*

*Ça n'était ni un cap, ni une péninsule,
Tant son manque de flair nous rendit ridicules !*

*Attachés à nos terres et à nos traditions
Le ciel aurait bien dû nous tomber sur la tête,*

Afin de nous montrer comme nous sommes bêtes,

Que dis-je bête... pire : d'authentiques couillons !

Collectionneurs de monnaies de la guerre de Cent ans et du Moyen-Âge, et particulièrement vous, qui aimez les monnaies du Périgord, n'avez-vous donc rien vu ???

Vous, les Bergeracois qui revendiquez, avec une fierté toute gasconne, la première bataille de la guerre de Cent ans, lorsque l'anglais Henri Lancastre comte de Derby, en remontant de Bayonne, doit s'emparer de votre ville (*fortifiée sur ordre de Philippe Auguste*), le 24 Août 1345, jour de la saint Barthelemy, donc bien avant la bataille de Crécy.

Le fait d'arme était d'importance puisque Lancastre sera fait Duc, et la seigneurie de Bergerac sera faite sienne.

MONNAIES 31, vous proposait au n° 1564 de son catalogue, une monnaie unique et inédite de Bergerac.

La bible du monnayage Franco-anglais de la guerre de Cent ans, édi-

tée par Duncan Elias, un Anglais évidemment, porte trace d'un « *Gros au Léopard couchant* », mais il possède plusieurs différents essentiels, dans la croix et la légende. On ne trouve ce type dans aucun autre ouvrage consultés par les cégébistes !

La vente est clôturée depuis le 21 juin, et que croyez-vous qu'il arrivât ? Et bien non, cette monnaie ne rejoindra pas Bergerac, pas la Dordogne, pas le Périgord, pas plus les franco-anglo-numismates qui auraient dû s'y intéresser, pas même la France ! C'est encore une fois les USA qui emporteront le morceau ! Plus riches direz-vous ? FAUX ! Cette monnaie unique, part entière de notre patrimoine, n'a pas eu une seule offre française ! On peut considérer qu'elle a réalisé à peine la moitié de son prix raisonnable. C'est

un Américain qui la classera dans son médailler, en se réjouissant de l'avoir payée au tiers du prix escompté !

Dans dix ans, que sera devenu votre placement bancaire pépère de 3800 euros, que deviendront vos improbables « rachats de points retraite » comparés à l'achat d'une monnaie unique, pour laquelle un acheteur bien informé était prêt à dépenser actuellement plus de 9.000 euros ???

Amis collectionneurs, consolez-vous, consultez la page numismatique du site : collectionneurs-bergeracois.fr, vous y trouverez une page « monnaies du Périgord » et une page sur l'« Atelier monétaire de Bergerac. »

Un collectionneur bergeracois...



LE CYGNE NOIR : TRICHE ESPAGNOLE ?

Comme nous le craignons en disant dans le BN 035 que l'on n'était pas près de voir les pièces du Cygne Noir,

la situation s'envenime.

Après la plainte déposée par les autorités espagnoles, c'est au tour de la société Odyssey de porter plainte contre l'Espagne....

Manifestement, comme nous le racontions dans le BN036 avec l'incroyable épisode du trésor VOLVO, les Espagnols ont surréagit trop vite et surtout en suspectant d'office les Américains de duplicité. On pouvait pourtant penser qu'Odyssey ne prendrait jamais un tel risque : piller dans les eaux territoriales espagnoles un galion

espagnol sans autorisation ni accord préalable... des Espagnols.

La plainte déposée par Odyssey requiert du juge que les sites de fouilles soient protégés... on peut donc supposer que les Espagnols, utilisant toutes les ressources d'un État moderne, cherchent à sécuriser les épaves prospectées, mais directement pour leur compte. Eaux internationales, c'est toujours le plus gros canon qui gagne, Odyssey n'a donc aucune chance, et dans les eaux espagnoles, la question ne se pose même pas.

Ils avaient déjà démontré que les gardescotes avaient des enregistrements des mouvements de la flottille d'Odyssey, probablement récupérés dans le cadre de la surveillance générale contre l'importation de drogue par voie maritime.

Par ailleurs, Odyssey porte plainte pour diverses persécutions, arraisonnement de leur

navire, arrestation temporaire des équipages mais surtout pour avoir à cette occasion fait une copie du disque dur de l'avocat d'Odyssey, qui se trouvait à bord de l'Ocean Alert, le navire d'Odyssey saisi par la Marine espagnole au large de Gibraltar... Eh oui, de nos jours, même les cartes au Trésor sont informatisées.... Notons quand même que, pour avoir commis ce qui s'apparente tout de même à de la piraterie en haute mer, les Espagnols devaient être plus que furieux...

Il est bien probable que les managers d'Odyssey commencent de penser qu'ils auraient dû donner une estimation plus raisonnable et plus exacte de la valeur du Cygne Noir, au lieu de lancer ce chiffre de 500 millions de dollars qui a suscité tant de convoitises...

Michel PRIEUR

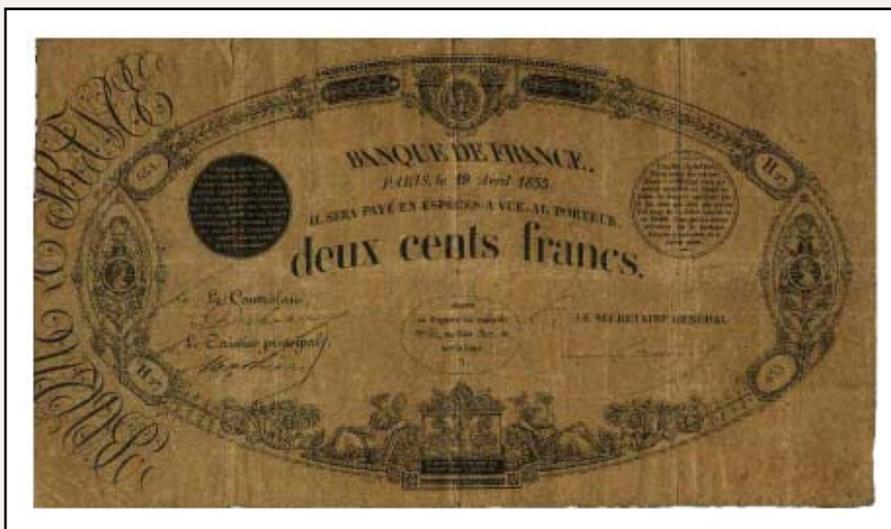
BILLETS

LA TROUVAILLE DE ROLAND EN LIGNE!

Pèlerinage obligé pour tous ceux qui n'ont pas LA TROUVAILLE DE ROLAND papier, le supplément à BILLETS XVIII, la nouvelle mise en ligne de ce catalogue avec scann des pages d'origines noir et blanc et images couleurs des billets est un *must*.

À l'époque, le catalogue n'avait pas eu le temps d'être mis en ligne car tous les billets s'étaient arrachés en deux jours, sauf un, et le temps avait manqué.

Le temps ayant passé, l'expérience ayant montré qu'un tel ensemble de billets du XIX^e, répertorié correctement et non pas dispersé n'importe comment par des mercantis pressés de rentrer dans leurs fonds, est extrêmement rare, nous avons pensé qu'il serait utile de le mettre en ligne afin que la publication en soit accessible à tous.



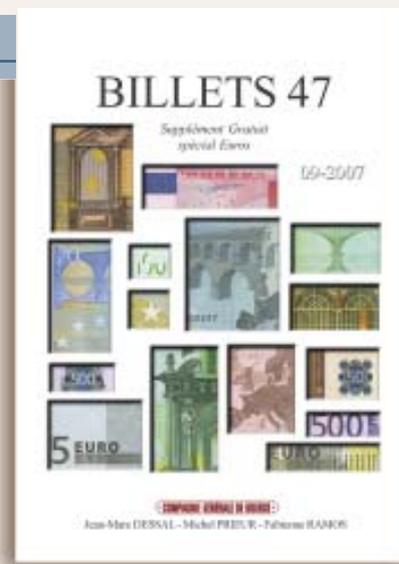
SUPLÉMENT EURO-BILLETS

Il fallait le faire, www.cgb.fr l'a fait : le premier gros catalogue de vente de billets euros de collection, le supplément de BILLETS 47.

Il propose 253 euro-billets différents, de toutes les faciales, du 5 au 500 €, de tous les pays (non, pas encore la Slovénie), de presque tous les imprimeurs, l'immense majorité en neuf. Plusieurs bonnes raretés sont là, du 100 euros Portugal au 500 euros Grèce, un très grand choix de plaques... Pour les néophytes, deux tableaux récapitulatifs généraux sont fournis.

Des pistes pour commencer ou compléter votre collection d'euro-billets ? D'abord vous inscrire, [si vous êtes déjà AD€](#) au groupe d'échange, relire [notre article du BN018 page 16](#) sur les DAB, la loterie gratuite... et quelques idées de fouilles :

chercher les lettres rares : T ou Y // chercher la lettre rare d'un pays sur une faciale donnée : ex L (Finlande pour les 5€), S ou V pour les 10€// Chercher l'imprimeur rare pour un pays émetteur d'un nombre important de billets. Exemple E pour les 20€français // Chercher à compléter une plaque sur les petites faciales (thème récurrent pour nos collections sur les 5€français) // Chercher la série rare ou non répertoriée sur une faciale commune ex : L 20 ou L36 pour la France sur les 20€.. et toutes les idées que vous pourrez trouver !



DANGEREUX !



C'est une contre-façon qui fait des dégats, un 200 euros probablement de fabrication d'Europe Centrale mais apparemment pas lithuanien, qui semble se retrouver dans toute l'Europe... C'est officiellement le EUA0200 P0003 et nous avons pu nous en procurer un exemplaire pour l'étudier.

ont acceptés n'ont pas pris la précaution minimale de sentir le papier qui est très mauvais, sans aucun rapport avec le vrai papier BCE. De plus, le test de base, en cas de doute, fonctionne toujours, tel que nous l'expliquons sur le site cgb à <http://www.cgb.fr/liens/faux/index.html>.

UNE ÉTUDE DE BILLET COMME JAMAIS VUE

Un lecteur nous signale une étude ésotérique sur le 50 francs Saint Exupéry ; l'auteur s'appelle Henri Bodard, elle est publiée dans une revue, Atlantis, et accessible en pdf. C'est à notre connaissance la seule étude de ce genre ; attention quatorze pages très touffues et construites sur des logiques qui échappent à la plupart de nos critères et références habituels. Cliquez pour télécharger le pdf.

Le code court est le T001G1 et le numéro de série X00032253463.

Heureusement ce n'est pas une bonne contre-façon, ce qui signifie malheureusement que ceux qui les

Si par malheur vous vous êtes fait refiler un faux billet, n'essayez surtout pas de le passer, vous seriez juridiquement faux monnayeur, qualification qui coûte toujours très cher. En revanche, utilisez-le pour apprendre et constater ce que n'importe quel caissier professionnel vous dira « le papier d'un faux crie dans la main ». Prenez votre faux et neuf exemplaires authentiques de la même coupure. Mélangez, fermez les yeux et essayez de retrouver au toucher.

Vous constaterez que vous y arrivez sans problème, simplement par ce que vous faites attention... répétez quatre ou cinq fois cet exercice et le prochain faux vous criera dans la main avant de l'accepter...

UN FAUX DE BIJOUTERIE

À côté des faux pour servir et des faux pour tromper le collectionneur, il existe une troisième famille de faux, que nous rencontrons rarement car elle ne suit pas les mêmes chemins : les faux de bijouterie.

Cet écu de Napoléon I^{er} en est un bon exemple : tranche pratiquement inexistante, moulage assez grossier, divers poinçons de formes exotiques.

Ces faux sont utilisés à divers objets de bijouterie allant de la breloque à la boucle de ceinture en passant par la cuillère (une fois rendus concaves, bien entendu, voir la page du BN 016)... l'imagination est sans limite.

Le public auquel sont destinés ces faux est très innocent et prend presque toujours ces copies grossières pour de vraies pièces.

Les poinçons bizarres sont d'une part des poinçons de titre (on rencontre le plus souvent le crabe) et des poinçons de fabricants, légalement obligatoires sur les objets de bijouterie (on ne compte hélas plus les histoires de professionnels important des monnaies authentiques qui ont failli se les voir tester et poinçonner par les services de la Garantie...).

Les faux de bijouterie n'ont évidemment aucun intérêt de collection... sauf quand ils sont au moins romains.



UN REMARQUABLE FAUX POUR SERVIR : VERIFIEZ VOS PLATEAUX, BALANCE EN MAIN !

Encore un faux d'époque d'une qualité remarquable que cette 5F Louis Philippe 1839 W en plomb, pesant 18,15g et ayant encore une très fine argentine ! On remarque seulement une tranche un peu "grasse", d'infimes traces de coulures dans les plus fins détails. La gravure, superposée avec l'original, est quasiment parfaite, au point de se dire que ce faux a été coulé par un

maître fondeur ! Les faussaires qui ont réalisé cette oeuvre d'art ont même réussi à tromper non seulement leurs contemporains mais encore le collectionneur moderne qui l'avait mise en collection comme une pièce authentique.

On peut dater sans hésitation ce faux de la période Louis-Philippe ou II^e République car le profit est réalisé sur le métal économi-

sé. La pièce est en plomb et il ne s'agit pas d'une fraude sur le cours du métal, que l'on verra ensuite, durant la grande crise du bimétallisme, avec des faux en bon argent, au poids et au titre. Après la fausse 5F 1844 W illustrée dans le Franc VI, voilà une raison de plus de vérifier soigneusement ses plateaux d'écus !

Laurent GIBOIN



FOY-VAILLANT, NUMISMATE

Nous n'avons pas coutume dans le BN de publier des textes déjà disponibles par ailleurs, mais la biographie de Jean-Foy Vaillant, plus connu sous le nom de Vaillant, rédigée par André Dessaint et publiée par lui sur le site du Monnaies Club du Beauvaisis, nous a semblé tellement riche de détails, documents et informations permettant de mieux comprendre ce que pouvait être la vie d'un numismate du Grand Siècle, voire la vie d'un bourgeois voyageur de ce temps, que nous ne résistons pas à lui consacrer trois pages.

En effet, l'expérience montre que, quels que soient les compliments que l'on peut faire d'un site dont on indique le lien, rien ne vaut, si l'on veut que le document soit effectivement lu, de le republier.

On y notera avec intérêt les pratiques esclavagistes des Barbaresques, heureusement interrompues en 1831 par la conquête de l'Afrique du Nord, alors que l'esclavage avait été aboli dans les royaumes francs dès le VII^e siècle sous l'influence de l'Église (certes, pour être remplacé par



le servage, amélioration donc assez symbolique mais néanmoins fondamentale).

Le texte fourmille de détails étonnants, qu'il s'agisse de l'intérêt personnel du Roi pour sa collection de médailles, de la méthode incongrue choisie par Vaillant pour protéger des monnaies du danger de vol, du fait qu'un élève doué pouvait devenir avocat à 17 ans, sans parler des mœurs matrimoniales de notre numismate.

Comme toujours, si proches et si différents, les récits des temps passés nous étonnent tant par leur proximité que par les changements irréconciliables advenus depuis les événements qu'ils rapportent.

Regrettons par exemple que toute l'œuvre de Foy-Vaillant ait été rédigée en latin, ce qui nous la rend étrangère... On notera aussi dans ses projets de rédaction inachevés, un chapitre « *Les différentes manières de contrefaire les médailles* », le problème n'est pas nouveau...

Michel PRIEUR

LES DÉBUTS

Le 24 mai 1632 naquit à Beauvais, paroisse Saint-Etienne, Jean Foy, fils de Jean Foy et de Françoise Delacroix, l'une des familles les plus anciennes et aisées de la ville. Ayant perdu son père à l'âge de 3 ans, il fut recueilli par son grand oncle, Nicolas Vaillant, mari de Marguerite Foy, sœur de sa grand-mère, qui prit en charge son éducation. Plus tard, ce même grand oncle lui laissa la plus grande partie de ses biens, à la condition d'accoler le nom de Vaillant à celui de Foy. Dès lors, Jean Foy prit le patronyme de Foy-Vaillant et les ouvrages qui classent le célèbre numismate à Vaillant Jean-Foy sont dans l'erreur (comme dans le Dictionnaire universel des noms propres, Robert, 1974).

Jean Foy-Vaillant, c'est ainsi que nous allons le désigner pour éviter toute ambiguïté, fit des études rapides et brillantes. Élève au collège de Beauvais, il termina sa philosophie à 14 ans. À 17 ans, il fut reçu avocat au Parlement de Paris, ce qui semblait le destiner tout naturellement à succéder à son oncle adoptif, procureur général fiscal près de l'évêché et comté de Beauvais, charge qui était dans la famille, de père en fils, depuis plus de deux cents ans. Mais l'établissement, à Beauvais, d'un présidial et d'une élection l'éloigna de cette charge devenue de ce fait moins attractive. Il entreprit alors des études de médecine et à vingt-trois ans, il fut reçu docteur. Pour autant, Jean Foy-Vaillant ne devait

pas plus exercer la médecine que la magistrature.

Un jour, un fermier des environs de Beauvais, découvrit, en labourant, une grande quantité de monnaies anciennes qu'il montra à Jean Foy-Vaillant. Cette découverte déclencha chez notre jeune docteur beauvaisien une passion qui n'allait plus le quitter, sa vie durant. Il acheta le trésor et, délaissant la médecine, consacra tout son temps et son énergie à déchiffrer et classer les monnaies. Quelque temps plus tard, il se rendit à Paris pour rencontrer Pierre Seguin, doyen de Saint-Germain l'Auxerrois qui, comme l'on disait alors, « avait un riche Cabinet de Médailles ». Le savant numismate apprécia les connaissances de son visiteur et le mit en rapport avec le Premier Président, de Lamoignon, avec le Procureur Général, de Harley, tous deux grands numismates. Le Prévost des marchands le fit connaître au gardien du Médailleur du Roi qui, séduit par son érudition numismatique, le présenta à Colbert. Ce dernier lui demanda alors de se rendre en Italie, en Sicile et en Grèce afin d'acheter des monnaies et des médailles anciennes pour compléter la collection que Gaston d'Orléans avait donnée au Roi. M. Dupont-White a retrouvé dans les archives de M. Le Caron, le passeport signé par Louis XIV et légalisé par Colbert, dont disposait Jean Foy-Vaillant pour mener à bien les missions dont on le chargeait.

SON PASSEPORT

De par le Roi à notre très cher et bien aimé fils le Comte de Toulouse, amiral de France, vice-amiraux, etc., etc.,... salut.

Le Sr. Vaillant s'en allant par notre ordre en Levant, nous voulons et vous mandons très expressément que vous ayez à le laisser sûrement et librement passer par tous les lieux de vos pouvoirs et juridictions, sans lui donner ni souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ni empêchement, mais au contraire toute sorte d'aide, faveur et assistance en cas de besoin.

Car tel est notre plaisir.

Prions et requérons tous Rois, Princes, Potentats, Etats, Républiques et autres nos bons amis alliés et confédérés de laisser aussi pareillement passer ledit Sr. Vaillant sans lui donner aucun empêchement, offrant de faire le semblable en pareil cas quand nous en serons requis de leur part. Donné à Chambord le 12ème jour de septembre 1685.

Louis
(et plus bas) Colbert

Au Roi de France qui est l'exemplaire et l'appui des grands princes de la religion chrétienne, Dieu dirige ses actions et ait pour agréable les prières que nous faisons pour lui.

Après nous en être acquitté, je dirai à V.M. que pour le présent nous sommes en parfaite santé, ensuite nous lui ferons sa

FOY-VAILLANT, NUMISMATE

En octobre 1674, Jean Foy-Vaillant s'embarqua à Livourne pour se rendre à Rome.

Mais le vaisseau dans lequel il se trouvait, fut attaqué et pris par un corsaire. Emmené en captivité à Alger, avec toutes les autres personnes à bord, entre autres 23 compatriotes français, il fut remis en liberté après quatre mois et demi de détention.

Les monnaies dont il était porteur lors de son arrestation, 200 en argent et une vingtaine en or, lui furent rendues, et il fut chargé de remettre au Roi de France une lettre du Dey d'Alger qui nous éclaire sur les raisons de ce traitement de faveur.

LA LETTRE DU DEY D'ALGER À LOUIS XIV

voir que nos capitaines étant en mer il y a quelque temps où ils étaient allés en course, rencontrèrent des navires de nos ennemis avec lesquels nous sommes actuellement en guerre, qu'avec l'aide de Dieu ils en demeurèrent victorieux, qu'un de ces navires ennemis fut pris par eux et qu'étant arrivés à Alger avec leur prise, 24 français se rencontrèrent dans ledit vaisseau ennemi. Je puis dire à votre majesté que nous en avons usé envers eux conformément au traité de Paix que nous avons fait avec vous, c'est-à-dire que nous n'avons permis qu'ils aient été vendus.

Mais votre Majesté saura que ce pays est un pays de milice et de soldats qui ont communication avec tous les autres ; qu'ils s'entretiennent sans cesse des musulmans qui sont esclaves en France dont ils reçoivent journallement des lettres par lesquelles ils font savoir qu'ils ne sont pas encore en liberté et c'est ce qui

les a émus à faire retenir les 24 français qui se sont trouvés dans le susdit navire, sans vouloir qu'on les laisse aller avant que les musulmans qui sont en France soient de retour en Alger.

C'est pour faire savoir à Votre Majesté l'état particulier de cette affaire que nous nous donnons l'honneur de vous écrire et aussi pour vous donner avis qu'entre les 24 français susdits il s'en est trouvé un, nommé M. Vaillant, qui était chargé de commission pour votre service et que pour l'amour de Votre Majesté nous ne l'avons pas voulu retenir ici mais nous le lui avons renvoyé. Nous espérons que moyennant Dieu lors qu'il sera arrivé il vous exposera nos sentiments et vous donnera des nouvelles de toutes choses. Mais nous devons avertir Votre Majesté que le Consul qu'on nous a envoyé ici de votre part, est un fourbe qui ne fait ni bien pour vous, ni bien pour nous. C'est pourquoi nous vous prions

de nous envoyer quelque honnête homme qui ait de l'esprit et qui soit sage et un peu homme de bien.

Au reste nous vous souhaitons toute sorte de bonheur

C'est votre sincère et parfait ami

Mehemmed-el-Hagi, Dey d'Alger

Libéré, Jean Foy-Vaillant, pour regagner la France, prit place sur une petite frégate qui, à son tour, fut prise en chasse par un corsaire de Tunis. Craignant, s'il venait à nouveau à être capturé, que l'on lui prît les précieuses monnaies qu'il transportait, il n'hésita pas à avaler les monnaies d'or, qu'il considérait comme les plus précieuses. Une tempête survenue fort à propos, éloigna le vaisseau pirate et fit échouer le frêle esquif, à bord duquel était notre numismate beauvaisien, sur les bancs de sable de l'embouchure du Rhône. Voici la suite de cette histoire telle que la raconte M. Richer:

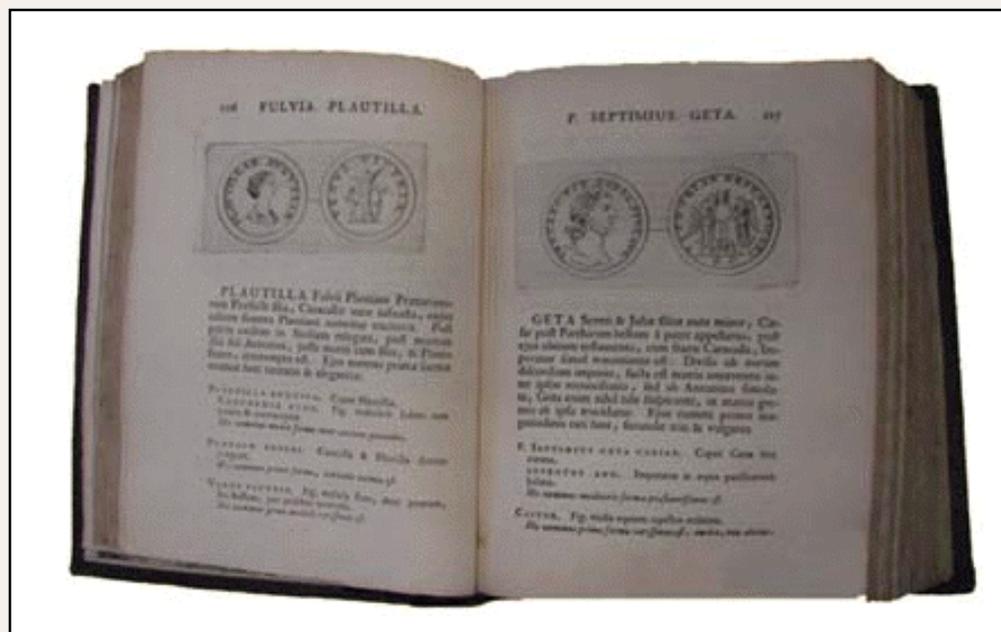
NOUVELLES AVENTURES

Son premier soin fut de débarrasser son estomach du dépôt qu'il lui avait confié. La nature ne sembloit pas disposée à le soulager, il craignit pour sa vie, et assembla la faculté de médecine. Chaque médecin proposa un remède différent; et Vaillant, ne sachant lequel préférer, s'abandonna entièrement à la nature, et la laissa maîtresse de son sort. Elle agit heureusement et lui avait rendu plus de la moitié de ses médailles, lorsqu'il arriva à Lyon. Il traita la totalité avec un curieux, auquel il promit de lui livrer les autres, dès qu'elles seroient en son pouvoir. Le soir même, il fut en état d'exécuter son traité.

De retour à Paris, il se vit confier de nouvelles missions qui le conduisirent, en Egypte, en Iran (1679), au Levant, c'est à dire en Asie Mineure (1685) où il trouva les médailles les plus précieuses et les plus rares. Pour autant, Jean Foy-Vaillant n'oublia pas de prospecter aussi en Europe. C'est ainsi qu'il se rendit une douzaine de fois en Italie, deux fois en Angleterre et en Hollande.

Voyageur infatigable, Jean Foy-Vaillant fut aussi un auteur très fécond, à qui l'on doit de nombreux ouvrages numismatiques qui furent souvent réédités et qui furent utilisés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. De nos jours, ils sont encore très recherchés par les amateurs de beaux livres.

La médiathèque de Beauvais possède deux éditions de son premier ouvrage « Numismata imperatorum romanorum praestantiora a Julio Caesare ad Posthumum et tyrannos ». L'une de 1692 (tome 1 seul) et l'autre de 1694 (édition complète : 2 tomes reliés en un seul volume).



FOY-VAILLANT, NUMISMATE

LES HONNEURS

D'abord attaché au Cabinet des Médailles du Duc du Maine, il entra, grâce à Louvois, au Cabinet des Médailles du Roi avec pour mission de le mettre en ordre et d'en dresser le catalogue (1684). Élu membre associé de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, en juillet 1701, il en devint pensionnaire, à la mort de François Charpentier en 1702. Voici d'ailleurs la lettre de félicitation que lui adressa, à cette occasion, celui qu'il avait servi pendant 20 ans et qui le tenait en grande estime.

Je suis bien aise d'apprendre que vous êtes devenu pensionnaire dans l'académie des inscriptions, vous devez cette grâce au choix du Roy, personne n'a dû vous l'envier, et vous n'avez trouvé de concurrent que pour la forme. Gardez-moi la médaille de l'empereur Sévère qui a pour revers herculi defensori. Votre mérite vous met à couvert de l'envie et force les augures à vous être favorables. Jouissez de votre bonne fortune, et espérez qu'elle sera encore meilleure.

L.A. De Bourbon

Jean Foy-Vaillant épousa, en 1654, dans la ville de Beauvais, Antoinette Adrian, fille aînée de Pierre Adrian, avocat, et de Antoinette Le Boucher, qui lui donna trois filles : Suzanne († le 26 mai



1736) qui épousa Toussaint Leullier, avocat au Parlement et procureur fiscal du Comté, Antoinette et Marie qui se firent religieuses.

Antoinette Adrian décéda en 1661. Jean Foy-Vaillant se mit alors à vivre ouvertement avec sa belle-sœur, encore mineure, Louise Adrian qui depuis longtemps déjà, était sa

maîtresse. De cette liaison coupable, considérée à l'époque comme un inceste, était d'ailleurs né, avant le décès d'Antoinette, un garçon, Jean-François, qui, légitimé par Jean Foy-Vaillant à l'occasion de son second mariage, fut membre de l'Académie des Inscriptions et Médailles, docteur en médecine et mourut sans postérité en 1708.

LA MATURITÉ

Afin de pouvoir se marier avec sa belle-sœur, Jean Foy-Vaillant quitta Beauvais le 22 juillet 1662, avec Louise Adrian, pour demander au Pape une dispense au premier degré d'affinité « fondée sur l'estime réciproque qu'ils avaient conçue l'un pour l'autre ». Ils obtinrent cette dispense au mois de décembre 1663 et leur mariage fut célébré par le curé de Saint-Laurent, en la ville de Rome, le 15 janvier 1664. En avril de cette même année, Jean Foy-Vaillant et sa nouvelle épouse revinrent à Beauvais.

Par la suite trois autres enfants naquirent : Yves-Pierre qui fut tué à la bataille de Norwinde; Jean, lieutenant d'infanterie au régiment d'Agenois, marié à Marie-Anne Thouret et Marie-Louise, née en 1674, décédée le 21 février 1753, sans s'être mariée.

Vers la fin de sa carrière, cet infatigable érudit avait pour projet de rédiger une œuvre intitulée «Essai d'un ouvrage universel sur les médailles antiques» En voici le plan :

Pour l'escole des médailles, dix leçons

1- *Les métaux différents dont elles sont composées*

2- *Les différentes grandeurs qui forment les suites*

3- *Les têtes différentes dont on peut faire les suites*

4- *Les revers qui rendent les médailles plus ou moins rares*

5- *Les inscriptions que l'on appelle la légende*

6- *Les langues différentes employées aux inscriptions*

7- *L'âge et le temps des médailles qui en augmentent le prix*

8- *L'état présent où elles sont que l'on appelle conservation*

9- *Les différentes manières de contrefaire les médailles*

10 - *De la conduite que doit tenir celui qui se met à la curiosité et fait un cabinet*

Mais le 23 octobre 1706, âgé de 74 ans et 3 mois, Jean Foy-Vaillant, notre numismate beauvaisien s'éteignit « victime

d'une crise d'apoplexie » l'empêchant de mener à bien ce qui devait être le résumé des travaux qu'il avait menés toute sa vie. Il fut enterré à Saint-Benoît.

Bibliographie

Archives départementales de l'Oise: Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790.

Braine Ch. Les hommes illustres du département de l'Oise. Beauvais 1858.

Dictionnaire de biographie française. 1977 Tome 14; pages 903/904

Richer: Causes célèbres et intéressantes avec les jugements qui les ont décidées. Amsterdam 1774. Tome neuvième.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Tome 1 (1841-1843). Pages 361 à 370. Notice sur Foy-Vaillant, célèbre antiquaire, né à Beauvais par M. Dupont-Whitely:

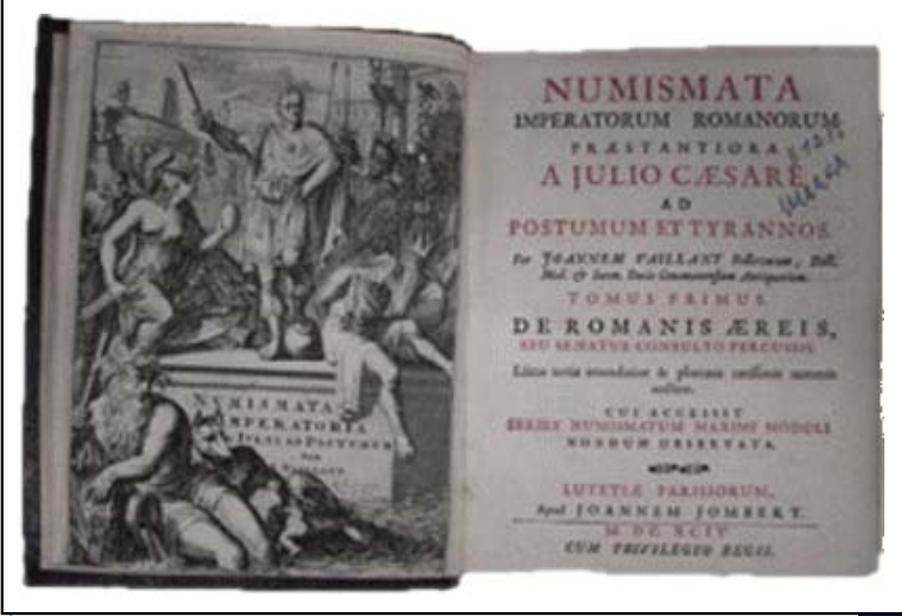
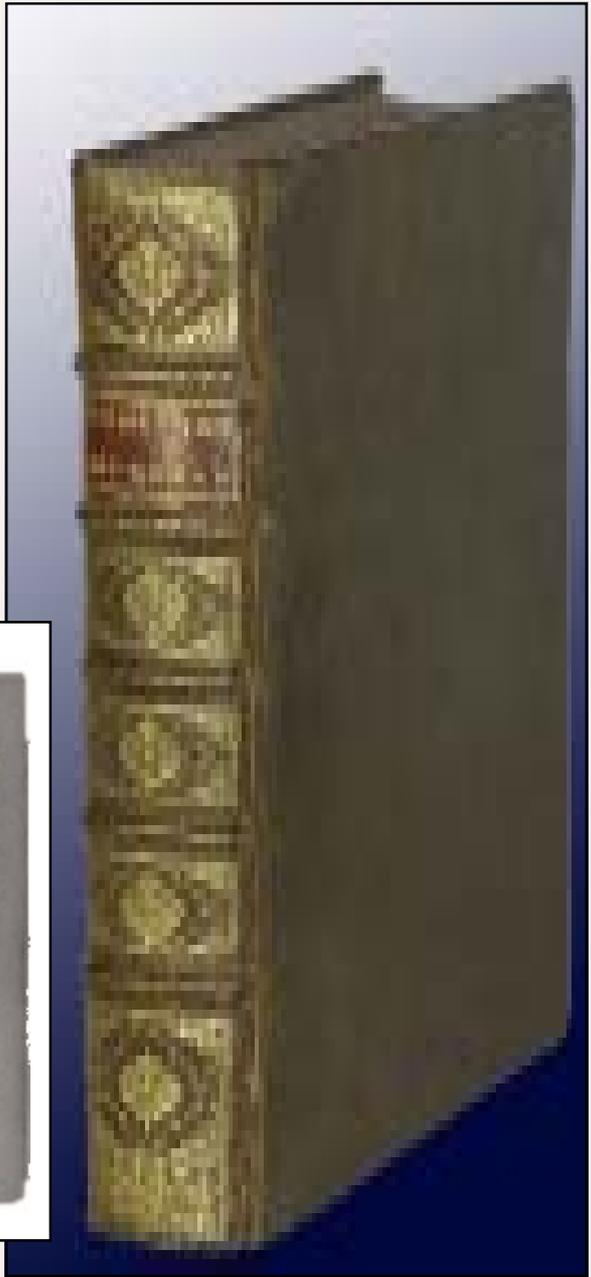
Société Académique de l'Oise: Legs d'Elbée.

André Dessaint

FOY-VAILLANT, NUMISMATE

Ouvrages de Jean Foy-Vaillant.

- Numismata imperatorum romanorum praestantiora a Julio Caesare ad Posthumum et tyrannos, 1674, 2 vol.
- Seleucidarum imperium, 1681.
- Numismata aerea imperatorum augustorum et caesarum in coloniis, municipiis et urbibus jure latino donatis... percussa, 1688.
- Selectiora, numismata in aere maximi moduli e museo F. de Camps...illustrata, 1694.
- Numismata imperatorum augustorum et caesarum a populis romanae ditionis graece loquentibus... percussa, 1698.
- Historia Ptolemaeorum Aegypti regum, 1701.
- Nummi antiqui familiarum romanorum perpetuis interpretationibus illustrati, 1703.
- Arsacidarum imperium sive regum Parthorum historia, 2 vol. édition posthume par Charles de Valois, 1725.



Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :
 Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.
 Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par e-mail ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU BN PAPIER POUR LES ONZE PROCHAINS NUMÉROS.
 Merci d'adresser à CGF, 36, rue Vivienne, 75002 un chèque de 18 € Tout achat dans les listes *Bulletin Numismatique* de cette période vous donnera droit à quatre numéros gratuits supplémentaires qui viendront s'ajouter ensuite.

Nom : Prénom : N° Client :
 Adresse :
 CP : Ville : E-mail :
 Pays : Tél :

